COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Croissance soutenue pour Cogeco Câble au premier trimestre et révision à la hausse des projections pour l'exercice 2010

Montréal, le 13 janvier 2010 – Cogeco Câble inc. (TSX : CCA) (« Cogeco Câble » ou la « Société ») a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers pour le premier trimestre de l'exercice 2010 terminé le 30 novembre 2009.

Pour le premier trimestre de l'exercice 2010 :

- les produits d'exploitation ont augmenté de 6 % pour atteindre 317,4 millions $;
- le bénéfice d'exploitation avant amortissement[(1)] a augmenté de 5,9 % pour atteindre 122,6 millions $;
- le bénéfice net s'est élevé à 56,7 millions $. Excluant un ajustement d'impôts favorable de 29,8 millions $ relatif aux réductions des taux d'imposition des sociétés de la province d'Ontario, le bénéfice net ajusté[(1)] se serait élevé à 26,9 millions $, soit une augmentation de 3,9 millions $, ou 17,2 %, comparativement à 22,9 millions $ pour le premier trimestre de l'exercice 2009;
- les flux de trésorerie nets[(1)] se sont chiffrés à 62 millions $ pour le trimestre, ce qui constitue une augmentation de 44,2 millions $ par rapport au premier trimestre de l'exercice 2009;
- la marge d'exploitation[(1)] du trimestre est demeurée la même qu'à l'exercice précédent, se chiffrant à 38,6 %;
- le nombre d'unités de service[(2)] a atteint 2 982 023 unités au 30 novembre 2009, en raison d'ajouts nets de 89 785 unités pour le trimestre.

« Les résultats financiers de Cogeco Câble pour le premier trimestre de l'exercice 2010 illustrent la progression continue des unités de service, des produits d'exploitation et du bénéfice d'exploitation avant amortissement. Notre exploitation canadienne a connu une croissance régulière, comme le démontrent les ajouts nets de 63 172 unités de service. En ce qui concerne l'exploitation européenne, les résultats du premier trimestre montrent que le nombre de nos clients a commencé à se stabiliser à la suite de la mise en œuvre de plans de fidélisation et d'acquisition de la clientèle afin de faire face aux conditions concurrentielles difficiles qui ont caractérisé l'exercice précédent, avec une croissance de 26 613 unités de service. Compte tenu de ces résultats positifs, la direction a revu la plupart de ses projections financières pour l'exercice 2010. Ainsi, les prévisions en ce qui concerne la croissance des unités de service, les produits d'exploitation, le bénéfice d'exploitation avant amortissement, le bénéfice net et les flux de trésorerie nets ont été augmentées afin de refléter l'incidence des résultats financiers favorables du premier trimestre de l'exercice ainsi que la tendance prévue à la lumière de ces résultats », a déclaré M. Louis Audet, président et chef de la direction de Cogeco Câble.

---

(1) Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » du rapport de gestion.

(2) Représentent la somme des clients des services de Câble de base, d'Internet haute vitesse (« IHV »), de Télévision numérique et de Téléphonie.

FAITS SAILLANTS

(en milliers de dollars, sauf les pourcentages et les données par action)	Trimestres terminés les 30 novembre 2009 $ (non vérifié)	2008[1] $ (non vérifié)	Variation %
Exploitation			
Produits d'exploitation	317 365	299 438	6,0
Bénéfice d'exploitation avant amortissement[2]	122 606	115 730	5,9
Marge d'exploitation[2]	38,6 %	38,6 %	
Bénéfice d'exploitation	57 041	54 984	3,7
Bénéfice net	56 666	22 945	–
Bénéfice net ajusté[2]	26 884	22 945	17,2
Flux de trésorerie			
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(3 618)	24 481	–
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation[2]	130 229	87 617	48,6
Flux de trésorerie nets[2]	62 008	17 797	–
Situation financière[3]			
Total de l'actif	2 632 154	2 630 912	–
Endettement[4]	1 114 860	1 054 506	5,7
Avoir des actionnaires	1 059 243	1 007 384	5,1
Données par action[5]			
Bénéfice par action			
De base	1,17	0,47	–
Dilué	1,16	0,47	–
Bénéfice ajusté par action[2]			
De base	0,55	0,47	17,0
Dilué	0,55	0,47	17,0

(1) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour refléter l'application du chapitre 3064 du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA »). Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Conventions et estimations comptables » du rapport de gestion.

(2) Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » du rapport de gestion.

(3) Au 30 novembre 2009 et au 31 août 2009.

(4) L'endettement correspond au total de l'endettement bancaire, du capital de la dette à long terme et des obligations au titre des instruments financiers dérivés.

(5) Par action à droits de vote multiples et par action subalterne à droit de vote.

ÉNONCÉS DE NATURE PROSPECTIVE

Le présent communiqué de presse contient des énoncés qui pourraient être de nature prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs représentent de l'information ayant trait aux perspectives futures et à des événements anticipés, aux affaires, à l'exploitation, au rendement financier, à la situation financière ou aux résultats de Cogeco Câble et, dans certains cas, peuvent être introduits par des termes comme « pourrait », « sera », « devrait », « prévoir », « planifier », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer », « prédire », « potentiel », « continuer », « assurer » ou d'autres expressions de même nature à l'égard de sujets qui ne constituent pas des faits historiques. De manière plus précise, les énoncés concernant les résultats d'exploitation et le rendement économique futurs de la Société, ainsi que ses objectifs et stratégies, représentent des énoncés prospectifs. Ces énoncés sont fondés sur certains facteurs et hypothèses, y compris en ce qui a trait à la croissance prévue, aux résultats d'exploitation, au rendement de l'entreprise ainsi qu'aux perspectives et aux occasions, que Cogeco Câble juge raisonnables au moment de les formuler. Bien que la direction considère ces hypothèses comme raisonnables en fonction de l'information dont elle dispose au moment de les formuler, elles pourraient s'avérer inexactes. La Société avise le lecteur qu'en raison de la conjoncture économique négative actuelle, les énoncés de nature prospective et les hypothèses sous-jacentes de la Société sont assujettis à de plus grandes incertitudes et que, par conséquent, ils pourraient ne pas se réaliser, ou les résultats pourraient différer de façon importante des attentes de la Société. Il est impossible pour Cogeco Câble de prédire avec certitude l'incidence que le ralentissement économique actuel pourrait avoir sur les résultats futurs. Les énoncés prospectifs sont aussi assujettis à certains facteurs, y compris les risques et incertitudes (décrits dans la rubrique « Incertitudes et principaux facteurs de risque » du rapport de gestion annuel de 2009 de la Société), qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des prévisions actuelles de Cogeco Câble. Ces facteurs comprennent des conditions comme l'évolution de la technologie, du marché et de la concurrence, les développements sur le plan des politiques gouvernementales ou de la réglementation, les conditions de l'économie en général, la conception de nouveaux produits et services, l'amélioration de produits et services et la mise en marché de produits concurrentiels offrant des avantages du point de vue de la technologie ou autre, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Société. En conséquence, les événements et résultats futurs pourraient être bien différents de ce que la direction prévoit actuellement. La Société invite le lecteur à ne pas s'appuyer outre mesure sur les renseignements de nature prospective maintenant ou à une quelque autre date. Bien que la direction puisse décider de le faire, rien n'oblige la Société (et elle rejette expressément une telle obligation) à mettre à jour ni à modifier ces renseignements de nature prospective avant le prochain trimestre.

Ce rapport doit être lu conjointement avec les états financiers consolidés de la Société et les notes complémentaires, préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, et le rapport de gestion inclus dans le rapport annuel de 2009 de la Société. Dans le présent rapport, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

RAPPORT DE GESTION

STRATÉGIES ET OBJECTIFS DE L'ENTREPRISE

Les objectifs de Cogeco Câble inc. (« Cogeco Câble » ou la « Société ») sont l'amélioration de la rentabilité et la création de valeur pour les actionnaires. Les stratégies privilégiées pour atteindre ces objectifs sont une croissance soutenue de l'entreprise par la diversification et l'amélioration de ses produits et services, de sa clientèle et de ses territoires, ainsi que l'amélioration continue des réseaux et des équipements de même qu'une gestion serrée des coûts liés aux processus d'affaires. La Société mesure sa performance à l'égard de ces objectifs en exerçant un contrôle de la croissance des produits d'exploitation, de la croissance des unités de service[(1)] et des flux de trésorerie nets[(2)].

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2010, la Société a investi environ 28,7 millions $ dans son infrastructure de réseau et ses équipements afin de mettre à niveau sa capacité, d'améliorer sa robustesse et d'accroître les territoires servis, de manière à optimiser son offre de services et la qualité de ceux-ci auprès de sa clientèle existante et de nouveaux clients. En outre, la Société a maintenu sa vigilance à l'égard des charges d'exploitation, dont l'augmentation correspond à celle des produits d'exploitation, et ce, malgré l'augmentation des charges d'exploitation au sein de l'exploitation européenne liée à la mise en place, au deuxième semestre de l'exercice 2009, de stratégies de fidélisation de la clientèle.

---

(1) Représentent la somme des clients des services de Câble de base, d'Internet haute vitesse (« IHV »), de Télévision numérique et de Téléphonie.

(2) Les flux de trésorerie nets n'ont pas de définition normalisée selon les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR ».

Croissance des unités de service et pénétration des offres de services

Au cours du premier trimestre terminé le 30 novembre 2009, le nombre d'unités de service a augmenté de 89 785 unités, ou 3,1 %, pour atteindre 2 982 023 unités, en voie de dépasser la projection de croissance des unités de service de la Société de 125 000 ajouts nets, publiée le 29 octobre 2009. À la lumière de ces résultats, la direction a révisé ses prévisions, de sorte que la croissance des unités de service devrait maintenant atteindre 150 000 ajouts nets pour l'exercice qui se terminera le 31 août 2010, soit une croissance de 5 % par rapport à l'exercice précédent. Pour plus de détails, se reporter aux prévisions révisées figurant à la rubrique « Projections financières pour l'exercice 2010 ».

Croissance des produits d'exploitation

Les produits d'exploitation du premier trimestre ont augmenté de 17,9 millions $, ou 6 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour atteindre 317,4 millions $, et la direction prévoit que les produits d'exploitation atteindront 1 290 millions $ pour l'exercice 2010, soit une augmentation de 40 millions $ comparativement à sa projection de 1 250 millions $ publiée le 29 octobre 2009. Pour plus de détails, se reporter aux prévisions révisées figurant à la rubrique « Projections financières pour l'exercice 2010 ».

Flux de trésorerie nets

Au cours du premier trimestre terminé le 30 novembre 2009, Cogeco Câble a généré des flux de trésorerie nets de 62 millions $, comparativement à 17,8 millions $ pour la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui représente une augmentation de 44,2 millions $. La croissance des flux de trésorerie nets pour le trimestre est principalement attribuable à l'augmentation des flux de trésorerie provenant de l'exploitation[(1)], y compris la réduction de la charge d'impôts exigibles découlant de modifications apportées à la structure d'entreprise, et à la diminution des acquisitions d'immobilisations. La direction a révisé sa projection relative aux flux de trésorerie nets pour la fixer à 135 millions $ pour l'exercice 2010, soit une augmentation de 10 millions $, ou 8 %, comparativement à la projection de 125 millions $ publiée le 29 octobre 2009. Pour plus de détails, se reporter aux prévisions révisées figurant à la rubrique « Projections financières pour l'exercice 2010 ».

RÉSULTATS D'EXPLOITATION – DONNÉES CONSOLIDÉES

	Trimestres terminés les 30 novembre		
	2009	2008[(1)]	Variation
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	$	$	%
	(non vérifié)	(non vérifié)	
Produits d'exploitation	317 365	299 438	6,0
Charges d'exploitation	188 418	177 727	6,0
Honoraires de gestion – COGECO inc.	6 341	5 981	6,0
Bénéfice d'exploitation avant amortissement[(2)]	122 606	115 730	5,9
Marge d'exploitation[(2)]	38,6 %	38,6 %	

(1) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour refléter l'application du chapitre 3064 du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA »). Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Conventions et estimations comptables ».

(2) Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR du Canada; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR ».

Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation ont augmenté de 17,9 millions $, ou 6 %, pour atteindre 317,4 millions $ au premier trimestre de l'exercice 2010, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Stimulés par l'augmentation des unités de service, la mise en place de frais d'utilisation d'IHV et les hausses tarifaires entrées en vigueur à la fin de l'exercice 2009, les produits d'exploitation de l'exploitation canadienne ont augmenté de 27 millions $, ou 11,4 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

(1) Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR du Canada; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR ».

Au premier trimestre de l'exercice 2010, les produits d'exploitation de l'exploitation européenne ont diminué de 9,1 millions $, ou 14,6 %, pour s'établir à 53 millions $, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de la diminution du nombre de clients du service de Câble de base par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent et de l'incidence des stratégies de fidélisation de la clientèle mises en œuvre au cours du deuxième semestre de l'exercice 2009 afin de réduire l'attrition de la clientèle, contrebalancées en partie par la force de l'euro par rapport au dollar canadien. Les produits d'exploitation de l'exploitation européenne pour le premier trimestre, exprimés en monnaie locale, se sont établis à 33,7 millions €, soit une diminution de 6,5 millions €, ou 16,1 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Charges d'exploitation

Au cours des trois premiers mois de l'exercice 2010, les charges d'exploitation, excluant les honoraires de gestion payables à COGECO inc., ont augmenté de 10,7 millions $ pour atteindre 188,4 millions $, soit une hausse de 6 % par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation des charges d'exploitation est principalement imputable à la desserte d'unités de service additionnelles et au prélèvement supplémentaire représentant 1,5 % du revenu brut des services de Télévision par câble imposé par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (le « CRTC ») afin de financer le nouveau Fonds d'amélioration de la programmation locale (le « FAPL ») pour le soutien des diffuseurs de stations de télévision conventionnelle locales au Canada. La hausse des charges d'exploitation en Europe est principalement imputable aux nouvelles initiatives de marketing, notamment le lancement de nouvelles chaînes, et à l'appréciation de l'euro par rapport au dollar canadien, contrebalancée en partie par des mesures visant à réduire les coûts, entre autres un plan de réduction des effectifs.

Bénéfice d'exploitation avant amortissement et marge d'exploitation

Le bénéfice d'exploitation avant amortissement du premier trimestre de l'exercice 2010 a augmenté de 6,9 millions $, ou 5,9 %, pour s'établir à 122,6 millions $. Cette augmentation, qui a dépassé celle des charges d'exploitation, est attribuable aux produits d'exploitation supplémentaires générés par la croissance des unités de service, la mise en place de frais d'utilisation d'IHV et aux hausses tarifaires. La marge d'exploitation du premier trimestre de Cogeco Câble est demeurée identique à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, soit à 38,6 %. La marge d'exploitation de l'exploitation canadienne est passée de 40 % à 42,5 %. Cette augmentation contrebalance la diminution de la marge d'exploitation de l'exploitation européenne, laquelle est passée de 33,5 % à 19,2 %.

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Cogeco Câble est une filiale de COGECO inc., qui détient 32,3 % des actions de participation de la Société représentant 82,7 % des votes liés aux actions à droit de vote de la Société. Aux termes d'une convention de gestion, la Société paie à COGECO inc. des honoraires de gestion mensuels correspondant à 2 % du total de ses produits d'exploitation en contrepartie de certains services de direction, d'administration et de planification stratégique et financière, juridiques, réglementaires et d'autres services. En 1997, le plafond annuel des honoraires de gestion a été fixé à 7 millions $, sous réserve d'un réajustement annuel en fonction de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation au Canada. Par conséquent, pour l'exercice 2010, les honoraires de gestion ont été fixés à un maximum de 9 millions $, et la direction prévoit que ce maximum sera atteint au deuxième trimestre de l'exercice. Pour l'exercice 2009, les honoraires de gestion avaient été fixés à un maximum de 9 millions $ et ont été complètement payés au cours du premier semestre de l'exercice.

Cogeco Câble a octroyé 33 266 options d'achat d'actions aux employés de COGECO inc. au cours du premier trimestre de l'exercice 2010, comparativement à 29 711 options pour la période correspondante de l'exercice précédent. Au cours du premier trimestre, Cogeco Câble a facturé à COGECO inc. un montant de 0,1 million $ relativement aux options de Cogeco Câble octroyées aux employés de COGECO inc., soit essentiellement le même montant qu'à la période correspondante de l'exercice précédent. Les détails concernant la convention de gestion et les options d'achat d'actions octroyées aux employés de COGECO inc. sont fournis dans le rapport annuel de l'exercice 2009 de la Société.

De plus, Cogeco Câble a mis sur pied un régime d'unités d'actions incitatives à l'intention de ses hauts dirigeants et de certains employés désignés. Au cours du premier trimestre, la Société a octroyé 9 981 unités d'actions incitatives à des employés de COGECO inc. La Société a rechargé à COGECO inc. un montant de 9 000 $ relativement aux unités d'actions incitatives de la Société octroyées aux employés de COGECO inc.

Il n'y a eu aucune autre opération entre apparentées importante au cours du trimestre.

CHARGES FIXES

	Trimestres terminés les 30 novembre		
	2009	2008[1]	Variation
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	$	$	%
	(non vérifié)	(non vérifié)	
Amortissement	65 565	60 746	7,9
Charges financières	16 141	23 394	(31,0)

(1) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour refléter l'application du chapitre 3064 du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA »). Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Conventions et estimations comptables ».

Pour le premier trimestre de 2010, l'amortissement a totalisé 65,6 millions $, comparativement à 60,7 millions $ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation découle principalement des acquisitions d'immobilisations additionnelles résultant de l'achat d'équipements à l'abonné en vue de soutenir les unités de service ainsi que de l'appréciation de l'euro par rapport au dollar canadien.

Au cours du premier trimestre, les charges financières ont totalisé 16,1 millions $, comparativement à 23,4 millions $ au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les charges financières du trimestre considéré comprennent un gain de change de 0,5 million $, comparativement à une perte de change de 3,8 millions $ à l'exercice précédent. La perte de change du premier trimestre de l'exercice précédent était essentiellement attribuable à la volatilité inhabituellement élevée du dollar américain, puisque la majeure partie des équipements à l'abonné est achetée, puis payée ultérieurement en dollars américains. Le reste de la baisse des charges financières de 3 millions $ découle de la réduction des taux d'intérêt par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent et de la réduction de l'endettement (soit l'endettement bancaire, les paiements en capital sur la dette à long terme et les obligations au titre des instruments financiers dérivés).

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Pour le premier trimestre de l'exercice 2010, l'économie d'impôts a totalisé 15,8 millions $, ce qui comprend l'incidence de la réduction des taux d'imposition des sociétés annoncée le 26 mars 2009 par le gouvernement provincial de l'Ontario et considérée comme pratiquement en vigueur à compter du 16 novembre 2009 (« la réduction des taux d'imposition des sociétés de la province d'Ontario »). La réduction des taux d'imposition des sociétés a donné lieu à une diminution de la charge d'impôts futurs de 29,8 millions $ pour les trois premiers mois de l'exercice 2010. Excluant l'incidence de cette réduction, la charge d'impôts se serait élevée à 14 millions $ pour le premier trimestre de l'exercice 2010, comparativement à 8,6 millions $ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation de la charge d'impôts au cours de l'exercice 2010 découle principalement du fait que l'amélioration du bénéfice d'exploitation avant amortissement a dépassé celle des charges fixes pour l'exploitation canadienne.

BÉNÉFICE NET

Pour le premier trimestre de l'exercice 2010, le bénéfice net s'est chiffré à 56,7 millions $, ou 1,17 $ par action. Le bénéfice net pour le premier trimestre de l'exercice 2010 comprend l'incidence favorable de 29,8 millions $ relative à la réduction du taux d'imposition des sociétés de la province d'Ontario décrite ci-dessus. Excluant l'incidence de cet ajustement d'impôts, le bénéfice net ajusté[1] se serait chiffré à 26,9 millions $, ou 0,55 $ par action[1], comparativement à 22,9 millions $, ou 0,47 $ par action, à l'exercice précédent, ce qui représente des augmentations de 17,2 % et de 17 %, respectivement. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR ». La progression du bénéfice net du trimestre est attribuable aux résultats financiers de l'exploitation canadienne, contrebalancée en partie par la détérioration des résultats financiers de l'exploitation européenne décrite ci-dessus.

(1) Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR du Canada; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR ».

FLUX DE TRÉSORERIE ET LIQUIDITÉS

(en milliers de dollars)	Trimestres terminés les 30 novembre 2009 $ (non vérifié)	2008[1] $ (non vérifié)
Activités d'exploitation		
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation[2]	130 229	87 617
Variation des éléments hors caisse liés à l'exploitation	(133 847)	(63 136)
	(3 618)	24 481
Activités d'investissement[3]	(68 060)	(68 865)
Activités de financement[3]	49 495	39 420
Incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en devises étrangères	202	687
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(21 981)	(4 277)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	39 458	36 371
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	17 477	32 094

(1) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour refléter l'application du chapitre 3064 du Manuel de l'ICCA. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Conventions et estimations comptables ».

(2) Les flux de trésorerie provenant de l'exploitation n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR du Canada; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR ».

(3) Excluant les acquisitions d'immobilisations en vertu de contrats de location-acquisition.

Pour le premier trimestre de l'exercice 2010, les flux de trésorerie provenant de l'exploitation se sont élevés à 130,2 millions $, soit une hausse de 48,6 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, laquelle est essentiellement attribuable à la réduction de la charge d'impôts exigibles découlant de modifications apportées à la structure d'entreprise, à l'augmentation du bénéfice d'exploitation avant amortissement et à la réduction des charges financières. Les variations des éléments hors caisse liés à l'exploitation ont exigé des sorties de fonds de 133,8 millions $, principalement en raison d'une diminution des créditeurs et charges à payer et des impôts sur les bénéfices à payer et d'une augmentation des impôts sur les bénéfices à recevoir. Au cours de l'exercice précédent, les sorties de fonds de 63,1 millions $ résultaient principalement de la diminution des créditeurs et charges à payer et des impôts sur les bénéfices à payer. La diminution importante des impôts sur les bénéfices à payer pour les deux exercices s'explique par des paiements effectués au premier trimestre de l'exercice en cours et liés à l'exercice précédent.

Les activités d'investissement, incluant les acquisitions d'immobilisations segmentées selon les normes établies par la National Cable Television Association (la « NCTA »), sont les suivantes :

(en milliers de dollars)	Trimestres terminés les 30 novembre 2009 $ (non vérifié)	2008[1] $ (non vérifié)
Équipements à l'abonné[2]	33 475	31 824
Infrastructure graduelle	12 827	12 542
Extensions de réseaux	5 434	4 287
Modernisation/reconstruction	10 470	10 442
Immobilisations de soutien	2 951	7 511
Total des acquisitions en immobilisations[3]	65 157	66 606
Augmentation des charges reportées et autres	3 044	3 198
Total des activités d'investissement[3]	68 201	69 804

(1) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour refléter l'application du chapitre 3064 du Manuel de l'ICCA. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Conventions et estimations comptables ».

(2) Comprennent principalement les appareils résidentiels ainsi que les remplacements et les nouveaux branchements de clients.

(3) Comprennent les contrats de location-acquisition qui sont exclus de l'état des flux de trésorerie.

Au premier trimestre de l'exercice 2010, le total des acquisitions d'immobilisations s'est chiffré à 65,2 millions $, en baisse de 2,2 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison des facteurs suivants :

- Une diminution des immobilisations de soutien, compte tenu de l'acquisition au cours de l'exercice précédent d'un groupe électrogène pour la filiale de services en communication de données canadienne;
- Une augmentation des acquisitions d'immobilisations résultant de l'achat nécessaire d'équipements à l'abonné découlant de la croissance des unités de service et de l'appréciation de l'euro et du dollar canadien.

Les charges reportées et autres sont essentiellement attribuables aux coûts de rebranchement. Au premier trimestre, l'augmentation des charges reportées et autres s'est chiffrée à 3 millions $, essentiellement stable comparativement à 3,2 millions $ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Pour le premier trimestre, Cogeco Câble a généré des flux de trésorerie nets de 62 millions $, comparativement à 17,8 millions $ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui représente une augmentation de 44,2 millions $. La croissance des flux de trésorerie nets pour le trimestre est principalement attribuable à l'augmentation des flux de trésorerie provenant de l'exploitation, y compris l'ajustement favorable relatif à la réduction de la charge d'impôts exigibles découlant de modifications apportées à la structure d'entreprise, et à la diminution des acquisitions d'immobilisations. Le montant cumulé des acquisitions d'immobilisations ainsi que des charges reportées et autres a diminué de 1,6 million $ au trimestre terminé le 30 novembre 2009, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison des facteurs expliqués ci-dessus.

Au premier trimestre de 2010, l'endettement ayant une incidence sur la trésorerie a augmenté de 58 millions $ principalement en raison de la diminution des éléments hors caisse liés à l'exploitation de 133,8 millions $ et du versement de dividendes de 6,8 millions $ décrit ci-dessous, contrebalancés en partie par des flux de trésorerie nets de 62 millions $ et par la diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 22 millions $. L'endettement a augmenté principalement en raison de la hausse de 44,3 millions $ de l'endettement bancaire et de l'utilisation d'un montant net de 14,9 millions $ sur les emprunts rotatifs de la Société. Au cours du premier trimestre de l'exercice 2009, l'endettement ayant une incidence sur la trésorerie avait augmenté de 45 millions $ en raison de la diminution des éléments hors caisse liés à l'exploitation de 63,1 millions $, contrebalancée en partie par des flux de trésorerie nets de 17,8 millions $. L'endettement avait augmenté en raison de l'émission de billets garantis de premier rang de séries A et B pour un produit net d'environ 255 millions $, déduction faite du remboursement des billets garantis de premier rang de série A de 150 millions $ US et des instruments financiers dérivés connexes pour un total de 238,7 millions $, et par l'augmentation de 21,6 millions $ de l'endettement bancaire.

Au premier trimestre de l'exercice 2010, un dividende de 0,14 $ l'action a été versé aux porteurs d'actions subalternes à droit de vote et d'actions à droits de vote multiples, pour un total de 6,8 millions $, comparativement à un dividende de 0,12 $ l'action, ou 5,8 millions $, à l'exercice précédent.

Au 30 novembre 2009, le fonds de roulement déficitaire de la Société se chiffrait à 193,5 millions $, comparativement à 240,9 millions $ au 31 août 2009. La diminution de ce déficit est principalement attribuable à la diminution des créditeurs et charges à payer découlant de l'échéancier des paiements faits aux fournisseurs et des impôts à payer provenant des versements d'impôts sur les bénéfices relatifs à l'exercice 2009. La diminution du déficit est également attribuable à l'augmentation des impôts sur les bénéfices à recevoir découlant de modifications apportées à la structure d'entreprise. Ces diminutions ont été en partie contrebalancées par l'augmentation de l'endettement bancaire et par la diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie liées aux paiements dont il est fait mention ci-dessus, et par l'augmentation de la tranche à court terme du passif d'impôts futurs découlant également des modifications apportées à la structure d'entreprise. Dans le cours normal de ses activités, Cogeco Câble maintient un fonds de roulement déficitaire en raison de débiteurs peu élevés, puisqu'une grande partie des clients de la Société paient avant que les services ne soient rendus, contrairement aux créditeurs et charges à payer, qui sont payés lorsque les produits ont été livrés et les services rendus, ce qui permet ainsi à la Société d'utiliser la trésorerie et les équivalents de trésorerie pour réduire l'endettement.

Au 30 novembre 2009, la Société avait utilisé 268,6 millions $ de son crédit à terme de 862,5 millions $, pour une disponibilité restante de 593,9 millions $.

Le 1er octobre 2008, la Société a procédé, dans le cadre d'un placement privé, à l'émission de 190 millions $ US de billets garantis de premier rang, série A, échéant le 1er octobre 2015 et de 55 millions $ de billets garantis de premier rang, série B, échéant le 1er octobre 2018. Les billets garantis de premier rang, série B portent intérêt au taux nominal annuel de 7,60 %, payable semestriellement. La Société a conclu des conventions d'échange de devises croisées en vue de fixer les paiements d'intérêt et de capital sur les billets garantis de premier rang, série A, d'un montant de 190 millions $ US, qui portent intérêt au taux nominal annuel de 7,00 %, payables semestriellement. Compte tenu de ces conventions, le taux d'intérêt effectif des billets garantis de premier rang, série A est de 7,24 %, et le taux de change applicable au capital de la dette libellée en dollars américains a été fixé à 1,0625 $ pour un dollar américain.

SITUATION FINANCIÈRE

Depuis le 31 août 2009, les soldes des postes « créditeurs et charges à payer », « impôts sur les bénéfices à recevoir », « impôts sur les bénéfices à payer », « passifs d'impôts futurs », « immobilisations », « endettement bancaire », « dette à long terme », « instruments financiers dérivés » et « trésorerie et équivalents de trésorerie » ont subi des variations importantes.

La diminution de 70,1 millions $ des créditeurs et charges à payer découle de l'échéancier des paiements faits aux fournisseurs. L'augmentation de 20,6 millions $ des impôts sur les bénéfices à recevoir et de 20,2 millions $ de la tranche à court terme du passif d'impôts futurs découle essentiellement des modifications apportées à la structure d'entreprise. La diminution de 40,3 millions $ des impôts sur les bénéfices à payer provient principalement des versements d'impôts sur les bénéfices effectués au premier trimestre de l'exercice 2010 et relatifs à l'exercice 2009. La diminution du passif à long terme d'impôts futurs de 17,8 millions $ est principalement attribuable à la réduction du taux d'imposition des sociétés de la province d'Ontario. L'augmentation de 6,3 millions $ des immobilisations s'explique principalement par les acquisitions d'immobilisations en vue de soutenir la croissance des unités de service. Les augmentations de 44,3 millions $ de l'endettement bancaire, de 8,8 millions $ de la dette à long terme, et de 5,9 millions $ des passifs nets au titre des instruments financiers dérivés et la diminution de 22 millions $ de la trésorerie et des équivalents de trésorerie découlent des facteurs dont il a été fait mention précédemment à la rubrique intitulée « Flux de trésorerie et liquidités » ainsi que des variations de taux de change et de taux d'intérêts.

Le tableau suivant présente les données sur les actions de Cogeco Câble au 31 décembre 2009 :

	Nombre d'actions/d'options	Montant (en milliers de dollars)
Actions ordinaires		
Actions à droits de vote multiples	15 691 100	98 346
Actions subalternes à droit de vote	32 867 426	891 715
Options d'achat d'actions subalternes à droit de vote		
Options en cours	770 042	
Options pouvant être levées	543 213	

Dans le cours normal de ses activités, Cogeco Câble a contracté des obligations financières principalement sous forme de dette à long terme, de contrats de location-acquisition et de location-exploitation ainsi que de garanties. Les obligations de Cogeco Câble, décrites dans le rapport annuel de l'exercice 2009, n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 août 2009.

DÉCLARATION DE DIVIDENDES

Au cours de sa réunion du 12 janvier 2010, le conseil d'administration de Cogeco Câble a déclaré un dividende déterminé trimestriel de 0,14 $ par action pour les actions subalternes à droit de vote et les actions à droits de vote multiples, payable le 9 février 2010 aux actionnaires inscrits en date du 26 janvier 2010. La déclaration, le montant et la date de tout dividende futur continueront d'être examinés et approuvés par le conseil d'administration de la Société, lequel fondera sa décision sur la situation financière, les résultats d'exploitation et les besoins de trésorerie de la Société, ainsi que sur d'autres facteurs qu'il jugera pertinents, à son seul gré. En outre, rien ne garantit que des dividendes seront déclarés, et s'il y a déclaration de dividendes, le montant des dividendes et la fréquence de leur déclaration peuvent varier.

GESTION FINANCIÈRE

Au cours de l'exercice 2009, la Société a conclu une convention d'échange avec une institution financière dans le but de fixer le taux d'intérêt variable de référence relatif aux facilités d'emprunt à terme libellées en euros pour un montant nominal de 111,5 millions €. Le taux d'intérêt prévu par la convention d'échange visant à couvrir les emprunts à terme a été fixé à 2,08 % jusqu'à leur échéance le 28 juillet 2011. La valeur nominale de la convention d'échange diminuera en fonction de l'échéancier d'amortissement des emprunts à terme; elle était de 95,8 millions € au 30 novembre 2009. Outre ce taux d'intérêt fixé à 2,08 %, Cogeco Câble continuera de payer la marge applicable à ces emprunts à terme, conformément aux modalités de son crédit à terme. Au cours du premier trimestre de l'exercice, la juste valeur de la convention d'échange de taux d'intérêt a diminué de 0,1 million $, et ce montant est comptabilisé à titre de réduction des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur les bénéfices.

Au cours de l'exercice précédent, Cogeco Câble a conclu des conventions d'échange de devises croisées en vue de fixer les paiements d'intérêt et de capital sur les billets garantis de premier rang, série A, de 190 millions $ US, venant à échéance le 1er octobre 2015. Ces conventions ont eu pour effet de convertir le taux nominal annuel américain de 7,00 % en taux d'intérêt annuel moyen de 7,24 % en dollars canadiens. Le taux de change applicable au capital de la dette a été fixé à 1,0625 $ pour un dollar américain. Au cours du premier trimestre de l'exercice 2010, les montants dus en vertu des billets garantis de premier rang, série A, d'une valeur de 190 millions $ US ont diminué de 7,5 millions $ en raison de la dépréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien. La juste valeur des conventions d'échange de devises croisées a diminué d'un montant net de 5,8 millions $, dont un montant de 7,5 millions $ a contrebalancé le gain de change sur la dette libellée en dollars américains. L'écart de 1,7 million $ a été comptabilisé à titre d'augmentation des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur les bénéfices de 1,1 million $.

L'investissement net de la Société dans la filiale étrangère autonome, Cabovisão – Televisão por Cabo, S.A. (« Cabovisão »), est exposé au risque de marché imputable aux fluctuations du taux de change, principalement en ce qui a trait aux variations de la valeur du dollar canadien par rapport à l'euro. Ce risque est réduit puisque la majeure partie du prix d'achat de Cabovisão a été empruntée directement en euros. Cette dette est désignée à titre d'élément de couverture de l'investissement net dans des filiales étrangères autonomes et, par conséquent, la Société a réalisé un gain de change de 0,6 million $ au cours du premier trimestre de l'exercice 2010, lequel est présenté dans les autres éléments du résultat étendu. Le taux de change utilisé pour convertir en dollars canadiens les montants des comptes du bilan libellés en euros au 30 novembre 2009 s'établissait à 1,5852 $ l'euro, comparativement à 1,5698 $ l'euro au 31 août 2009. Le taux de change moyen en vigueur au premier trimestre utilisé pour convertir les résultats de l'exploitation européenne s'établissait à 1,5732 $ l'euro, comparativement à 1,5462 $ l'euro, au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Le tableau ci-dessous démontre l'incidence en dollars canadiens d'une variation de 10 % du taux de change moyen pour convertir l'euro en dollars canadiens sur les résultats de l'exploitation européenne pour le premier trimestre terminé le 30 novembre 2009 :

Trimestre terminé le 30 novembre 2009 *(en milliers de dollars)*	Données présentées $ (non vérifié)	Incidence du taux de change $ (non vérifié)
Produits d'exploitation	53 005	5 301
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	10 176	1 018
Perte nette	(11 693)	(1 169)

La Société est également tributaire des taux de change, et principalement de la variation de la valeur du dollar américain par rapport au dollar canadien en ce qui a trait aux acquisitions d'équipements, puisque la majorité des équipements à l'abonné est achetée et subséquemment payée en dollars américains. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Charges fixes » du présent rapport de gestion et à la note 13 des états financiers consolidés intitulée « Risque de change ».

EXPLOITATION CANADIENNE

STATISTIQUES SUR LES CLIENTS

		Ajouts nets Trimestres terminés les 30 novembre		% de pénétration[1] 30 novembre	
	30 novembre 2009	2009	2008	2009	2008
Unités de service	2 223 035	63 172	65 463	–	–
Clients du service de Câble de base	873 724	8 919	8 833	–	–
Clients du service IHV	532 558	17 506	19 509	64,5	59,6
Clients du service de Télévision numérique	514 504	16 106	18 220	59,8	54,0
Clients du service de Téléphonie	302 249	20 641	18 901	38,0	31,6

(1) En pourcentage des clients du service de Câble de base, là où le service est offert.

Au premier trimestre de l'exercice 2010, les ajouts nets d'unités de service sont demeurés essentiellement stables par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, et l'exploitation canadienne continue de générer une croissance des unités de service malgré des signes précurseurs de l'arrivée à maturité de certains de ses services. Les ajouts nets de clients du service de Câble de base se sont chiffrés à 8 919 clients, comparativement à 8 833 clients au trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison du début de l'année scolaire pour les étudiants des niveaux collégial et universitaire et des extensions de réseau. Au cours du trimestre, le nombre de clients du service de Téléphonie a augmenté de 20 641 clients, comparativement à une croissance de 18 901 clients pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, et le nombre d'ajouts nets pour le service IHV s'est chiffré à 17 506 clients, comparativement à 19 509 clients pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les ajouts nets pour les services de Téléphonie et IHV continuent d'être attribuables à l'amélioration de l'offre de produits, à l'incidence du trio (Connexion complète Cogeco) de services de Télévision, IHV et de Téléphonie et aux activités promotionnelles. La couverture du service de Téléphonie, exprimée en pourcentage des foyers câblés, est maintenant supérieure à 90 %, contre 87 % au 30 novembre 2008. Les ajouts nets pour le service de Télévision numérique se sont chiffrés à 16 106 clients comparativement à 18 220 clients pour le premier trimestre. La croissance du trimestre est attribuable aux initiatives de marketing ciblées visant à améliorer la pénétration de marché et au fort intérêt soutenu des clients pour le service de Télévision haute définition (« HD »).

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	Trimestres terminés les 30 novembre 2009 $ (non vérifié)	2008[1] $ (non vérifié)	Variation %
Produits d'exploitation	264 360	237 374	11,4
Charges d'exploitation	145 589	136 477	6,7
Honoraires de gestion – COGECO inc.	6 341	5 981	6,0
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	112 430	94 916	18,5
Marge d'exploitation	42,5 %	40,0 %	

(1) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour refléter l'application du chapitre 3064 du Manuel de l'ICCA. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Conventions et estimations comptables ».

Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation du premier trimestre ont augmenté de 27 millions $, ou 11,4 %, pour atteindre 264,4 millions $ principalement en raison de la mise en place de frais d'utilisation d'IHV, de la croissance des unités de service et de l'incidence des hausses tarifaires entrées en vigueur au cours du deuxième semestre de l'exercice 2009 en Ontario, se chiffrant en moyenne à 1,00 $ par client du service de Câble de base.

Charges d'exploitation

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2010, les charges d'exploitation, excluant les honoraires de gestion payables à COGECO inc., ont augmenté de 9,1 millions $, ou 6,7 %, pour atteindre 145,6 millions $. L'augmentation des charges d'exploitation est principalement imputable à la desserte d'unités de service additionnelles et au prélèvement supplémentaire représentant 1,5 % du revenu brut des services de Télévision par câble imposé par le CRTC afin de financer le FAPL.

Bénéfice d'exploitation avant amortissement

Au premier trimestre, le bénéfice d'exploitation avant amortissement s'est accru de 17,5 millions $, ou 18,5 %, pour atteindre 112,4 millions $. La croissance du bénéfice d'exploitation avant amortissement tient au fait que l'augmentation des produits d'exploitation a été supérieure à l'augmentation des charges d'exploitation. La marge d'exploitation de Cogeco Câble pour l'exploitation canadienne de l'exercice 2010 a augmenté, passant à 42,5 % au premier trimestre, comparativement à 40 % au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

EXPLOITATION EUROPÉENNE

STATISTIQUES SUR LES CLIENTS

	30 novembre 2009	Ajouts nets (pertes nettes) Trimestres terminés les 30 novembre 2009	2008	% de pénétration[1] 30 novembre 2009	2008
Unités de service	758 988	26 613	(12 749)	–	–
Clients du service de Câble de base	258 918	(562)	(8 035)	–	–
Clients du service IHV	148 823	5 209	(5 209)	57,5	53,5
Clients du service de Télévision numérique	118 867	16 114	5 397	45,9	10,4
Clients du service de Téléphonie	232 380	5 852	(4 902)	89,8	83,4

(1) En pourcentage des clients du service de Câble de base, là où le service est offert.

Les ajouts nets de clients ont commencé à se stabiliser au premier trimestre de l'exercice 2010, la Société ayant tiré parti des stratégies de fidélisation et d'acquisition de la clientèle lancées à la fin de l'exercice 2009 afin de réduire l'attrition de la clientèle causée par des conditions difficiles en ce qui a trait à la concurrence au Portugal et à la conjoncture économique en général dans la péninsule ibérique, lesquelles ont persisté tout au long de l'exercice précédent. Le nombre de clients du service de Câble de base a diminué de 562 clients au premier trimestre de l'exercice 2010, comparativement à une diminution de 8 035 clients au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le nombre de clients du service IHV a augmenté de 5 209 clients, comparativement à une diminution de 5 209 clients au premier trimestre de l'exercice 2009. Le nombre de clients du service de Télévision numérique a crû de 16 114 clients au premier trimestre de l'exercice en cours, comparativement à une croissance de 5 397 clients au premier trimestre de l'exercice précédent. Le nombre de clients du service de Téléphonie a augmenté de 5 852 clients, comparativement à une perte de 4 902 clients pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	Trimestres terminés les 30 novembre 2009 $	2008[1] $	Variation %
	(non vérifié)	(non vérifié)	
Produits d'exploitation	53 005	62 064	(14,6)
Charges d'exploitation	42 829	41 250	3,8
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	10 176	20 814	(51,1)
Marge d'exploitation	19,2 %	33,5 %	

(1) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour refléter l'application du chapitre 3064 du Manuel de l'ICCA. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Conventions et estimations comptables ».

Produits d'exploitation

Au premier trimestre de l'exercice 2010, les produits d'exploitation ont diminué de 9,1 millions $, ou 14,6 %, pour s'établir à 53 millions $ en raison de la diminution du nombre de clients du service de Câble de base, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, et de l'incidence des stratégies de fidélisation de la clientèle mises en œuvre au deuxième semestre de l'exercice 2009 afin de réduire l'attrition de la clientèle, contrebalancées en partie par la vigueur de l'euro par rapport au dollar canadien. Les produits d'exploitation de l'exploitation européenne exprimés en monnaie locale se sont établis à 33,7 millions € pour le premier trimestre, soit une diminution de 6,5 millions €, ou 16,1 %, par rapport à l'exercice précédent.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation ont augmenté de 1,6 million $ au premier trimestre pour s'établir à 42,8 millions $, soit une augmentation de 3,8 %, par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation des charges d'exploitation est principalement imputable aux nouvelles initiatives de marketing, notamment le lancement de nouvelles chaînes, et à l'incidence défavorable de l'appréciation de l'euro par rapport au dollar canadien, contrebalancées en partie par des mesures mises en œuvre par Cabovisão en vue de réduire les coûts, entre autres un plan de réduction des effectifs. Les charges d'exploitation de l'exploitation européenne exprimées en monnaie locale se sont chiffrées à 27,2 millions € pour le premier trimestre de l'exercice 2010, en hausse de 0,6 million €, ou 2,2 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent.

Bénéfice d'exploitation avant amortissement

Au premier trimestre, le bénéfice d'exploitation avant amortissement s'est établi à 10,2 millions $, en baisse de 10,6 millions $, ou 51,1 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, alors qu'il s'était chiffré à 20,8 millions $. Cette baisse s'explique principalement par une hausse des charges d'exploitation et par une diminution des produits d'exploitation. La marge d'exploitation de l'exploitation européenne a diminué pour s'établir à 19,2 % au premier trimestre, comparativement à 33,5 % au premier trimestre de l'exercice précédent. Le bénéfice d'exploitation avant amortissement exprimé en monnaie locale s'est chiffré à 6,5 millions € au premier trimestre, soit une baisse de 7 millions €, ou 52,1 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, alors qu'il s'était chiffré à 13,5 millions €.

PROJECTIONS FINANCIÈRES POUR L'EXERCICE 2010

Compte tenu de l'amélioration de la performance de la Société observée au premier trimestre, de la tendance qui se dessine pour 2010 et de la réduction des taux d'imposition sur les sociétés en Ontario annoncées le 26 mars 2009 et considérés pratiquement en vigueur le 16 novembre 2009, la direction a révisé la plupart de ses projections financières pour l'exercice 2010.

La direction a revu ses projections financières à la hausse pour mieux refléter les frais d'utilisation du service IHV et la facturation des coûts liés au FAPL à ses clients des services de Télévision par câble au Canada. La croissance des unités de service devrait également augmenter en raison de la demande continue de services de télécommunications par câble. En outre, les prévisions quant au cours du change entre l'euro et le dollar canadien ont été revues à la hausse. Dans les derniers mois de l'exercice 2009, Cabovisão a lancé de nouvelles chaînes et stratégies de fidélisation de la clientèle, lesquelles, conjuguées aux nouvelles initiatives de marketing et autres initiatives d'exploitation, ont depuis contribué à réduire l'attrition de la clientèle. Toutefois, Cabovisão est encore aux prises avec une concurrence acharnée dans le marché portugais.

Suite à ces ajustements, les projections à l'égard des produits d'exploitation, du bénéfice d'exploitation avant amortissement et du bénéfice net ont été révisées à la hausse. Tant l'exploitation canadienne que l'exploitation européenne devraient contribuer à l'augmentation des produits d'exploitation, qui devraient passer de 1 250 millions $ à 1 290 millions $. Le bénéfice d'exploitation avant amortissement devrait passer de 481 millions $ à 505 millions $, la marge d'exploitation devrait passer de 38,5 % à 39,1 %, et le bénéfice net devrait passer à environ 125 millions $.

Les projections révisées devraient se traduire par des flux de trésorerie nets de 135 millions $, au lieu des 125 millions $ prévus initialement.

Données consolidées

(en millions de dollars, sauf la croissance des unités de service et la marge d'exploitation)	Projections révisées 12 janvier 2010 Exercice 2010	Projections 29 octobre 2009 Exercice 2010
Projections financières		
Produits d'exploitation	1 290	1 250
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	505	481
Marge d'exploitation	39,1 %	38,5 %
Amortissement	273	273
Charges financières	69	70
Impôts exigibles sur les bénéfices	(40)	(55)
Bénéfice net	125	80
Acquisitions d'immobilisations et augmentation des charges reportées	341	341
Flux de trésorerie nets	135	125
Croissance des unités de service	150 000	125 000

Le taux de change utilisé pour les projections révisées de l'exercice 2010 est de 1,55 $ l'euro, comparativement à 1,50 $ l'euro pour les projections du 29 octobre 2009.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Le président et chef de la direction et le premier vice-président et chef de la direction financière, de concert avec la direction, sont responsables d'établir et de maintenir des contrôles et procédures adéquats de communication de l'information et des contrôles internes à l'égard de l'information financière, comme il est défini dans le Règlement 52-109. Le cadre de contrôle interne de Cogeco Câble est fondé sur les critères publiés dans le rapport intitulé *Internal Control - Integrated Framework* du *Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission* et est conçu de façon à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers à des fins de publication selon les PCGR du Canada.

Après avoir évalué la conception des contrôles et procédures de communication de l'information et du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au 30 novembre 2009, le président et chef de la direction et le premier vice-président et chef de la direction financière, de concert avec la direction, ont conclu que ceux-ci étaient efficaces.

INCERTITUDES ET PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUE

Il n'y a eu aucun changement important dans les incertitudes et principaux facteurs de risque auxquels est exposée la Société depuis le 31 août 2009. Une description détaillée des incertitudes et principaux facteurs de risque auxquels est exposée Cogeco Câble figure dans le rapport annuel de 2009.

CONVENTIONS ET ESTIMATIONS COMPTABLES

Il n'y a eu aucun changement important dans les conventions et dans les estimations comptables de Cogeco Câble de même que dans les prises de position comptables futures depuis le 31 août 2009, à l'exception des éléments décrits ci-dessous. Une description des conventions et des estimations comptables de la Société figure dans le rapport annuel de 2009.

Écart d'acquisition et actifs incorporels

En février 2008, l'ICCA a publié le chapitre 3064, *Écarts d'acquisition et actifs incorporels*, qui remplace le chapitre 3062, *Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels* et le chapitre 3450, *Frais de recherche et de développement*. Ce nouveau chapitre établit des normes de comptabilisation, d'évaluation et de présentation d'information applicables aux écarts d'acquisition après leur comptabilisation initiale et aux actifs incorporels des entreprises à but lucratif. Les normes concernant les écarts d'acquisition, traitées auparavant dans le chapitre 3062, demeurent inchangées. Ce nouveau chapitre était applicable aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1er octobre 2008, avec application rétroactive. L'adoption du chapitre 3064 a eu pour effet d'éliminer le report des frais de lancement de nouveaux services, lesquels sont maintenant comptabilisés à titre de charges lorsqu'ils sont engagés. Les coûts de rebranchement et d'activation de services additionnels sont capitalisés jusqu'à un montant n'excédant pas les produits d'exploitation générés par l'activité de rebranchement. Par conséquent, la Société a ajusté rétroactivement le solde d'ouverture des bénéfices non répartis et les données comparatives de l'exercice précédent ont été retraitées. L'adoption de ce nouveau chapitre a eu les impacts suivants sur les états financiers consolidés de la Société :

État consolidé des résultats

Augmentation (diminution) *(en milliers de dollars)*	Trimestre terminé le 30 novembre 2008 $
	(non vérifié)
Charges d'exploitation	3 993
Amortissement des charges reportées	(3 176)
Charge d'impôts futurs	(211)
Bénéfice net	(606)

Bilans consolidés

Augmentation (diminution) *(en milliers de dollars)*	31 août 2009 $	1er septembre 2008 $
	(non vérifié)	(non vérifié)
Charges reportées	(34 491)	(32 325)
Passif d'impôts futurs	(10 212)	(9 599)
Bénéfices non répartis (déficit)	(24 279)	(22 726)

PRISES DE POSITION COMPTABLES FUTURES

Harmonisation des normes comptables canadiennes et internationales

Au cours du trimestre, la Société a poursuivi son projet de transition des PCGR du Canada vers les Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). Le projet de migration progresse conformément au plan établi et la Société prévoit qu'il sera mené à terme pour la date prévue de convergence. Pour obtenir plus de détails, se reporter au rapport annuel de l'exercice 2009.

MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES PCGR

Cette section décrit les mesures financières non définies par les PCGR qu'utilise Cogeco Câble tout au long de ce rapport de gestion. Elle présente également un rapprochement de ces mesures financières non définies par les PCGR et des mesures financières les plus comparables définies par les PCGR. Ces mesures financières n'ont pas de définition normalisée prescrite par les PCGR du Canada et, par conséquent, peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Ces mesures comprennent les « flux de trésorerie provenant de l'exploitation », les « flux de trésorerie nets », le « bénéfice d'exploitation avant amortissement », la « marge d'exploitation », le « bénéfice net ajusté » et le « bénéfice par action ajusté ».

Flux de trésorerie provenant de l'exploitation et flux de trésorerie nets

La direction de Cogeco Câble et les investisseurs utilisent les flux de trésorerie provenant de l'exploitation pour évaluer les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, excluant l'incidence de la variation des éléments hors caisse liés à l'exploitation. Cette mesure permet à la Société d'isoler les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de l'incidence des décisions en matière de gestion de la trésorerie. Les flux de trésorerie provenant de l'exploitation sont ensuite utilisés dans le calcul des « flux de trésorerie nets », une autre mesure non définie par les PCGR. La direction de Cogeco Câble et les investisseurs utilisent les flux de trésorerie nets pour mesurer la capacité de Cogeco Câble à rembourser sa dette, à verser à ses actionnaires des distributions prélevées sur les capitaux propres et à financer sa croissance.

Le calcul des flux de trésorerie provenant de l'exploitation est présenté ci-dessous :

	Trimestres terminés les 30 novembre	
(en milliers de dollars)	2009 $	2008[1] $
	(non vérifié)	(non vérifié)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(3 618)	24 481
Variation des éléments hors caisse liés à l'exploitation	133 847	63 136
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	130 229	87 617

(1) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour refléter l'application du chapitre 3064 du Manuel de l'ICCA. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Conventions et estimations comptables ».

Le calcul des flux de trésorerie nets est présenté ci-dessous :

	Trimestres terminés les 30 novembre	
(en milliers de dollars)	2009 $	2008[1] $
	(non vérifié)	(non vérifié)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	130 229	87 617
Acquisitions d'immobilisations	(65 016)	(65 667)
Augmentation des charges reportées	(3 064)	(3 214)
Actifs acquis en vertu de contrats de location-acquisition – se reporter à la note 11 c)	(141)	(939)
Flux de trésorerie nets	62 008	17 797

(1) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour refléter l'application du chapitre 3064 du Manuel de l'ICCA. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Conventions et estimations comptables ».

Bénéfice d'exploitation avant amortissement et marge d'exploitation

La direction et les investisseurs de Cogeco Câble utilisent le bénéfice d'exploitation avant amortissement afin d'évaluer la capacité de la Société à saisir les occasions de croissance de façon rentable, à financer ses activités courantes et à assurer le service de sa dette. Le bénéfice d'exploitation avant amortissement correspond essentiellement aux flux de trésorerie provenant de l'exploitation excluant l'incidence de la structure du capital choisie et il compte parmi les mesures clés utilisées par les milieux financiers pour évaluer une entreprise et sa santé financière. La marge d'exploitation est une mesure de la proportion des produits d'exploitation de la Société qui est disponible avant impôts pour payer les charges fixes, telles que les intérêts sur la dette. La marge d'exploitation se calcule en divisant le bénéfice d'exploitation avant amortissement par les produits d'exploitation.

La mesure financière la plus comparable selon les PCGR du Canada est le bénéfice d'exploitation. Le bénéfice d'exploitation avant amortissement et la marge d'exploitation se calculent comme suit :

	Trimestres terminés les 30 novembre	
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	2009 $	2008[1] $
	(non vérifié)	(non vérifié)
Bénéfice d'exploitation	57 041	54 984
Amortissement	65 565	60 746
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	122 606	115 730
Produits d'exploitation	317 365	299 438
Marge d'exploitation	38,6 %	38,6 %

(1) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour refléter l'application du chapitre 3064 du Manuel de l'ICCA. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Conventions et estimations comptables ».

Bénéfice net ajusté et bénéfice par action ajusté

La direction et les investisseurs de Cogeco Câble utilisent le bénéfice net ajusté et le bénéfice par action ajusté pour évaluer ce qu'auraient été le bénéfice net et le bénéfice par action excluant les ajustements inhabituels. Cette mesure permet à la Société d'isoler les ajustements inhabituels en vue d'évaluer le bénéfice net et le bénéfice par action tirés des activités courantes.

Les mesures financières les plus comparables selon les PCGR du Canada sont le bénéfice net et le bénéfice par action. Le bénéfice net ajusté et le bénéfice par action ajusté se calculent comme suit :

	Trimestres terminés les 30 novembre	
(en milliers de dollars)	2009 $	2008[1] $
	(non vérifié)	(non vérifié)
Bénéfice net	56 666	22 945
Ajustements pour la réduction des taux d'imposition provinciaux de l'Ontario	(29 782)	–
Bénéfice net ajusté	26 884	22 945
Moyenne pondérée du nombre d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote en circulation	48 550 216	48 523 769
Effet de dilution des options d'achat d'actions	81 872	212 875
Effet de dilution des unités d'actions incitatives	8 310	–
Moyenne pondérée du nombre d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote diluées en circulation	48 640 398	48 736 644
Bénéfice par action ajusté		
De base	0,55	0,47
Dilué	0,55	0,47

(1) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour refléter l'application du chapitre 3064 du *Manuel de l'ICCA*. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Conventions et estimations comptables ».

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Ce rapport de gestion a été préparé le 12 janvier 2010. Des renseignements supplémentaires se rapportant à la Société, y compris sa notice annuelle, sont disponibles sur le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

AU SUJET DE COGECO CÂBLE

Cogeco Câble (www.cogeco.ca) est une entreprise de télécommunications qui se classe au deuxième rang des câblodistributeurs en Ontario, au Québec et au Portugal, sur le plan du nombre de clients du service de Câble de base servis. Grâce à ses réseaux bidirectionnels à large bande, Cogeco Câble fournit à sa clientèle résidentielle des services Audio, de Télévision analogique et numérique, IHV ainsi que de Téléphonie. De plus, Cogeco Câble fournit à sa clientèle commerciale des services de réseautage de données, d'applications d'affaires électroniques, de vidéoconférences et d'hébergement Web, d'Ethernet, de ligne privée, de voix sur IP, d'accès IHV, de fibre noire, de stockage de données, de sécurité des données et de co-implantation et d'autres fonctions de communication évoluées. Les actions subalternes à droit de vote de Cogeco Câble sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX : CCA).

– 30 –

Source : **Cogeco Câble inc.**
Pierre Gagné
Premier vice-président et chef de la direction financière
Tél. : 514-764-4700

Renseignements : **Médias**
Marie Carrier
Directrice, Communications d'entreprise
Tél. : 514-764-4700

Conférence téléphonique pour les analystes financiers : **Le mercredi 13 janvier 2010 à 11 h** (HNE)
Les représentants des médias sont invités à assister à titre d'auditeurs seulement.

Prière d'appeler cinq minutes avant le début de la conférence en utilisant une des liaisons téléphoniques suivantes :

Numéro d'accès pour le Canada et les États-Unis : 1 888-300-0053
Numéro d'accès international : +1 647-427-3420
Code de confirmation : 5342110
Par Internet au www.cogeco.ca/investisseurs

Pour écouter la retransmission de la conférence téléphonique, accessible jusqu'au 20 janvier, composer un des numéros suivants :
Numéro d'accès pour le Canada et les États-Unis : 1 800-642-1687
Numéro d'accès international : +1 706-645-9291
Code de confirmation : 5342110

Renseignements financiers trimestriels supplémentaires
(non vérifié)

Trimestres terminés les	30 novembre		31 août		31 mai		28 / 29 février	
	2009	2008[1]	2009[1]	2008[1][2]	2009[1]	2008[1][2]	2009[1]	2008[1][2]
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages et les données par action)	$	$	$	$	$	$	$	$
Produits d'exploitation	317 365	299 438	307 807	284 908	305 672	274 944	304 920	265 102
Bénéfice d'exploitation avant amortissement[2]	122 606	115 730	143 892	117 538	125 951	112 925	122 303	105 028
Marge d'exploitation[2]	*38,6 %*	*38,6 %*	*46,7 %*	*41,3 %*	*41,2 %*	*41,1 %*	*40,1 %*	*39,6 %*
Bénéfice d'exploitation	57 041	54 984	75 624	58 802	62 086	57 552	59 105	52 057
Réduction de valeur de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels	–	–	–	–	–	–	399 648	–
Impôts sur les bénéfices	(15 766)	8 645	22 005	9 617	26 357	10 443	(207)	(14 502)
Bénéfice net (perte nette)	56 666	22 945	44 698	30 433	32 453	29 735	(358 324)	49 423
Bénéfice net ajusté[3]	26 884	22 945	26 123	30 433	27 665	29 735	25 306	49 423
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(3 618)	24 481	175 450	139 286	99 956	108 232	115 282	87 361
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation[3]	130 229	87 617	108 631	95 085	92 030	91 262	95 928	81 643
Flux de trésorerie nets[3]	62 008	17 797	14 759	21 075	31 891	36 901	30 965	19 305
Bénéfice (perte) par action[4]								
De base	1,17	0,47	0,92	0,63	0,67	0,61	(7,38)	1,02
Dilué(e)	1,16	0,47	0,92	0,62	0,67	0,61	(7,38)	1,01
Bénéfice par action ajusté[3][4]								
De base	0,55	0,47	0,54	0,63	0,57	0,61	0,52	1,02
Dilué	0,55	0,47	0,54	0,62	0,57	0,61	0,52	1,01

(1) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour refléter l'application du chapitre 3064 du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA »). Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Conventions et estimations comptables » du rapport de gestion.

(2) Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de refléter le reclassement des gains ou pertes de change des charges d'exploitation aux charges financières.

(3) Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » du rapport de gestion.

(4) Par action à droits de vote multiples et par action subalterne à droit de vote.

SAISONNALITÉ

Les résultats d'exploitation de Cogeco Câble ne sont généralement pas soumis à des variations saisonnières importantes. Toutefois, la perte de clients du service de Câble de base est généralement plus importante, et l'ajout de clients du service IHV est généralement plus faible, au deuxième semestre de l'exercice, en raison de la diminution de l'activité économique liée au début de la période des vacances, de la fin de la saison de télévision ainsi que du fait que les étudiants quittent les campus à la fin de l'année scolaire. Cogeco Câble offre ses services dans plusieurs villes comptant des universités ou des collèges, notamment Kingston, Windsor, St. Catharines, Hamilton, Peterborough, Trois-Rivières et Rimouski, au Canada, et Aveiro, Covilhã, Evora, Guarda et Coimbra, au Portugal. De plus, la marge d'exploitation des troisième et quatrième trimestres est généralement plus élevée étant donné qu'il n'y a pas de versement d'honoraires de gestion à COGECO inc. En vertu d'une convention de gestion, Cogeco Câble verse des honoraires correspondant à 2 % du total de ses produits d'exploitation, sous réserve d'un montant maximal. Puisque le montant maximal à été atteint au deuxième trimestre de l'exercice fiscale 2009, Cogeco Câble n'a versé aucun honoraire de gestion au cours du deuxième semestre de l'exercice fiscale 2009. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, se reporter à la rubrique « Opérations entre apparentés » du rapport de gestion.

Statistiques sur les clients
(non vérifié)

	30 novembre 2009	31 août 2009
Foyers câblés		
Ontario	1 052 470	1 049 818
Québec	518 163	515 327
Canada	1 570 633	1 565 145
Portugal[1]	905 197	905 129
Total	2 475 830	2 470 274
Foyers branchés[2]		
Ontario	667 017	658 690
Québec	288 535	285 944
Canada	955 552	944 634
Portugal	268 202	269 022
Total	1 223 754	1 213 656
Unités de service		
Ontario	1 526 556	1 483 324
Québec	696 479	676 539
Canada	2 223 035	2 159 863
Portugal	758 988	732 375
Total	2 982 023	2 892 238
Clients du service de Câble de base		
Ontario	604 028	597 651
Québec	269 696	267 154
Canada	873 724	864 805
Portugal	258 918	259 480
Total	1 132 642	1 124 285
Clients du service d'Internet à haute vitesse		
Ontario	387 497	374 906
Québec	145 061	140 146
Canada	532 558	515 052
Portugal	148 823	143 614
Total	681 381	658 666
Clients du service de Télévision numérique		
Ontario	336 270	326,227
Québec	178 234	172,171
Canada	514 504	498,398
Portugal	118 867	102,753
Total	633 371	601,151
Clients du service de Téléphonie		
Ontario	198 761	184 540
Québec	103 488	97 068
Canada	302 249	281 608
Portugal	232 380	226 528
Total	534 629	508 136

(1) La Société évalue actuellement le nombre de foyers câblés.
(2) Incluent les clients du service de Câble de base et des services IHV et de Téléphonie qui ne se sont pas abonnés à d'autres services de câblodistribution.

COGECO CÂBLE INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS
(non vérifiés)

(en milliers de dollars, sauf les données par action)	Trois mois terminés les 30 novembre **2009**	2008
	$	$
		(retraité, voir note 1)
Produits d'exploitation		
Services	**315 333**	297 393
Équipements	**2 032**	2 045
	317 365	299 438
Charges d'exploitation	**188 418**	177 727
Honoraires de gestion – COGECO inc.	**6 341**	5 981
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	**122 606**	115 730
Amortissement (note 3)	**65 565**	60 746
Bénéfice d'exploitation	**57 041**	54 984
Charges financières (note 4)	**16 141**	23 394
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	**40 900**	31 590
Impôts sur les bénéfices (note 5)	**(15 766)**	8 645
Bénéfice net	**56 666**	22 945
Bénéfice par action (note 6)		
De base	**1,17**	0,47
Dilué	**1,16**	0,47

COGECO CÂBLE INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT ÉTENDU

(non vérifiés)

(en milliers de dollars)	Trois mois terminés les 30 novembre **2009** **$**	 2008 $
		(retraité, voir note 1)
Bénéfice net	**56 666**	22 945
Autres éléments du résultat étendu		
Gains (pertes) non réalisé(e)s sur les instruments financiers dérivés désignés comme élément de couverture de flux de trésorerie, déduction faite de l'économie d'impôts de 2 141 000 $ (déduction faite de la charge d'impôts de 3 387 000 $ en 2008)	**(3 769)**	25 789
Reclassement au bénéfice net des pertes réalisées (gains réalisés) sur les instruments financiers dérivés désignés comme élément de couverture de flux de trésorerie, déduction faite de l'économie d'impôts de 1 007 000 $ (déduction faite de la charge d'impôts de 4 323 000 $ en 2008)	**6 479**	(28 391)
Gains non réalisés sur la conversion de l'investissement net dans les filiales étrangères autonomes	**2 726**	6 080
Pertes non réalisées sur la conversion de la dette à long terme désignée comme élément de couverture de l'investissement net dans les filiales étrangères autonomes	**(2 091)**	(3 359)
	3 345	119
Résultat étendu	**60 011**	23 064

COGECO CÂBLE INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS (DU DÉFICIT)

(non vérifiés)

(en milliers de dollars)	Trois mois terminés les 30 novembre **2009** **$**	 2008 $
		(retraité, voir note 1)
Solde au début, tel que présenté	**17 172**	297 150
Modifications de conventions comptables (note 1)	**(24 279)**	(22 726)
Solde au début retraité	**(7 107)**	274 424
Bénéfice net	**56 666**	22 945
Dividendes sur actions à droits de vote multiples	**(2 197)**	(1 883)
Dividendes sur actions subalternes à droit de vote	**(4 601)**	(3 940)
Solde à la fin	**42 761**	291 546

COGECO CÂBLE INC.

BILANS CONSOLIDÉS

(non vérifiés)

(en milliers de dollars)	**30 novembre 2009**	31 août 2009
	$	$
		(retraité, voir note 1)
Actif		
Court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 11 b))	**17 477**	39 458
Débiteurs	**63 392**	60 051
Impôts sur les bénéfices à recevoir	**25 255**	4 700
Charges payées d'avance	**15 542**	14 337
Actifs d'impôts futurs	**4 934**	4 275
	126 600	122 821
Immobilisations	**1 308 488**	1 302 238
Charges reportées	**23 902**	24 052
Actifs incorporels (note 7)	**1 021 241**	1 022 434
Écart d'acquisition (note 7)	**149 615**	153 695
Instruments financiers dérivés	**—**	4 236
Actifs d'impôts futurs	**2 308**	1 436
	2 632 154	2 630 912
Passif et avoir des actionnaires		
Passif		
Court terme		
Endettement bancaire	**44 336**	—
Créditeurs et charges à payer	**174 043**	244 173
Impôts sur les bénéfices à payer	**761**	41 020
Produits reportés et perçus d'avance	**36 059**	33 877
Portion de la dette à long terme échéant à court terme (note 8)	**44 661**	44 674
Passifs d'impôts futurs	**20 209**	—
	320 069	363 744
Dette à long terme (note 8)	**1 018 589**	1 009 788
Instruments financiers dérivés	**3 842**	2 168
Produits reportés et perçus d'avance et autres passifs	**12 918**	12 900
Passifs relatifs aux avantages sociaux futurs	**3 454**	3 113
Passifs d'impôts futurs	**214 039**	231 815
	1 572 911	1 623 528
Avoir des actionnaires		
Capital-actions (note 9)	**990 061**	990 061
Actions autodétenues	**(1 744)**	—
Surplus d'apport	**5 239**	4 849
Bénéfices non répartis (déficit)	**42 761**	(7 107)
Autres éléments du résultat étendu cumulé (note 10)	**22 926**	19 581
	1 059 243	1 007 384
	2 632 154	2 630 912

COGECO CÂBLE INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(non vérifiés)

(en milliers de dollars)	Trois mois terminés les 30 novembre **2009** **$**	 2008 $
		(retraité, voir note 1)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Bénéfice net	**56 666**	22 945
Ajustements pour :		
Amortissement (note 3)	**65 565**	60 746
Amortissement des coûts de transaction reportés et des escomptes sur la dette à long terme	**748**	648
Impôts futurs (note 5)	**6 421**	2 700
Rémunération à base d'actions	**459**	56
Perte sur dispositions d'immobilisations	**98**	223
Autres	**272**	299
	130 229	87 617
Variation des éléments hors caisse liés à l'exploitation (note 11 a))	**(133 847)**	(63 136)
	(3 618)	24 481
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations (note 11 c))	**(65 016)**	(65 667)
Augmentation des charges reportées	**(3 064)**	(3 214)
Autres	**20**	16
	(68 060)	(68 865)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Augmentation de l'endettement bancaire	**44 336**	21 631
Augmentation nette du crédit à terme	**14 916**	8 297
Émission de dette à long terme, déduction faite des escomptes et des coûts de transaction	**—**	254 771
Remboursement de la dette à long terme et règlement des instruments financiers dérivés	**(1 215)**	(239 734)
Émission d'actions subalternes à droit de vote	**—**	278
Acquisition d'actions autodétenues (note 9)	**(1 744)**	—
Dividendes sur actions à droits de vote multiples	**(2 197)**	(1 883)
Dividendes sur actions subalternes à droit de vote	**(4 601)**	(3 940)
	49 495	39 420
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en devises étrangères	**202**	687
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	**(21 981)**	(4 277)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	**39 458**	36 371
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	**17 477**	32 094

La note 11 présente des renseignements supplémentaires aux flux de trésorerie.

COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
30 novembre 2009
(non vérifiées)
(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)

1. Mode de présentation

De l'avis de la direction, les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés ci-joints, dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR »), présentent fidèlement la situation financière de Cogeco Câble inc. (« la Société ») au 30 novembre 2009 et au 31 août 2009, ainsi que les résultats de son exploitation et ses flux de trésorerie pour les périodes de trois mois terminées les 30 novembre 2009 et 2008.

Bien que la direction estime que l'information est divulguée de façon adéquate, ces états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés et les notes afférentes devraient être lus conjointement avec les états financiers consolidés annuels de Cogeco Câble inc. pour l'exercice terminé le 31 août 2009. Les conventions comptables utilisées dans la préparation de ces états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés sont les mêmes que celles utilisées pour les plus récents états financiers consolidés annuels, à l'exception de l'adoption des nouvelles conventions comptables mentionnées ci-dessous.

Écarts d'acquisition et actifs incorporels

En février 2008, l'ICCA a publié le chapitre 3064*, Écarts d'acquisition et actifs incorporels*, qui remplace le chapitre 3062, *Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels*, et le chapitre 3450, *Frais de recherche et de développement*. Ce nouveau chapitre établit des normes de comptabilisation, d'évaluation et de présentation d'informations applicables aux écarts d'acquisition après leur comptabilisation initiale et aux actifs incorporels des entreprises à but lucratif. Les normes concernant les écarts d'acquisition, traitées auparavant dans le chapitre 3062, demeurent inchangées. Ce nouveau chapitre était applicable aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1er octobre 2008 et avec une application rétroactive. L'adoption du chapitre 3064 a éliminé le report des frais de lancement de nouveaux services qui sont maintenant comptabilisés à titre de charge lorsqu'ils sont engagés. Les coûts de rebranchement et d'activation de services additionnels sont capitalisés jusqu'à un montant n'excédant pas les revenus générés par l'activité de rebranchement. En conséquence, la Société a ajusté rétroactivement le solde d'ouverture des bénéfices non répartis et les données comparatives de l'exercice précédent ont été retraitées. L'adoption de ce nouveau chapitre a eu les impacts suivants sur les états financiers consolidés de la Société :

États consolidés des résultats

	Trois mois terminés le 30 novembre 2008
Augmentation (diminution)	$
Charges d'exploitation	3 993
Amortissement des charges reportées	(3 176)
Charge d'impôts futurs	(211)
Bénéfice net	(606)

Bilans consolidés

	31 août 2009	1er septembre 2008
Augmentation (diminution)	$	$
Charges reportées	(34 491)	(32 325)
Passifs d'impôts futurs	(10 212)	(9 599)
Bénéfices non répartis (déficit)	(24 279)	(22 726)

COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
30 novembre 2009
(non vérifiées)
(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)

2. Information sectorielle

Les activités de la Société incluent les services de Télévision par câble, d'Internet à haute vitesse, de Téléphonie et autres services de télécommunications. La Société considère toutes ses activités de Télévision par câble, d'Internet à haute vitesse, de Téléphonie et autres services de télécommunications comme un seul secteur d'exploitation. La Société exerce ses activités au Canada et en Europe.

Les principaux renseignements financiers par secteur d'activité sont les suivants :

	Canada		Europe		Consolidé	
Trois mois terminés les 30 novembre	**2009**	2008	**2009**	2008	**2009**	2008
	$	$	**$**	$	**$**	$
		(retraité)		(retraité)		(retraité)
Produits d'exploitation	**264 360**	237 374	**53 005**	62 064	**317 365**	299 438
Charges d'exploitation	**145 589**	136 477	**42 829**	41 250	**188 418**	177 727
Honoraires de gestion – COGECO inc.	**6 341**	5 981	**—**	—	**6 341**	5 981
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	**112 430**	94 916	**10 176**	20 814	**122 606**	115 730
Amortissement	**45 414**	40 204	**20 151**	20 542	**65 565**	60 746
Bénéfice (perte) d'exploitation	**67 016**	54 712	**(9 975)**	272	**57 041**	54 984
Charges financières (produits)	**15 875**	23 405	**266**	(11)	**16 141**	23 394
Impôts sur les bénéfices	**(17 218)**	10 177	**1 452**	(1 532)	**(15 766)**	8 645
Bénéfice net (perte nette)	**68 359**	21 130	**(11 693)**	1 815	**56 666**	22 945
Actif total [(1)]	**2 277 280**	2 262 639	**354 874**	368 273	**2 632 154**	2 630 912
Immobilisations [(1)]	**1 022 353**	1 011 767	**286 135**	290 471	**1 308 488**	1 302 238
Actifs incorporels [(1)]	**1 021 241**	1 022 434	**—**	—	**1 021 241**	1 022 434
Écart d'acquisition [(1)]	**116 243**	116 243	**33 372**	37 452	**149 615**	153 695
Acquisitions d'immobilisations [(2)]	**52 148**	55 751	**13 009**	10 855	**65 157**	66 606

(1) Aux 30 novembre 2009 et 31 août 2009.
(2) Inclut les contrats de location-acquisition qui sont exclus des états consolidés des flux de trésorerie.

COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
30 novembre 2009
(non vérifiées)
(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)

3. Amortissement

	Trois mois terminés les 30 novembre	
	2009	2008
	$	$
		(retraité)
Immobilisations	**61 565**	54 270
Charges reportées	**2 807**	2 607
Actifs incorporels	**1 193**	3 869
	65 565	60 746

4. Charges financières

	Trois mois terminés les 30 novembre	
	2009	2008
	$	$
Intérêts sur la dette à long terme	**15 819**	20 027
Pertes (gains) de change	**(488)**	3 784
Amortissement des coûts de transaction reportés	**407**	407
Autres	**403**	(824)
	16 141	23 394

5. Impôts sur les bénéfices

	Trois mois terminés les 30 novembre	
	2009	2008
	$	$
		(retraité)
Exigibles	**(22 187)**	5 945
Futurs	**6 421**	2 700
	(15 766)	8 645

COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
30 novembre 2009
(non vérifiées)
(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)

5. Impôts sur les bénéfices (suite)

Le tableau suivant présente le rapprochement entre les impôts sur les bénéfices selon les taux d'imposition fédéral et provinciaux réglementaires du Canada et les impôts sur les bénéfices selon le taux d'imposition effectif consolidé :

	Trois mois terminés les 30 novembre	
	2009	2008
	$	$
		(retraité)
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	**40 900**	31 590
Taux d'imposition de base combiné	**31,51 %**	32,56 %
Impôts sur les bénéfices selon le taux d'imposition de base combiné	**12 888**	10 285
Ajustement relatif aux pertes ou bénéfices assujettis à des taux d'imposition plus ou moins élevés	**(2 378)**	(227)
Diminution des impôts futurs relatifs à la réduction des taux d'imposition pratiquement en vigueur	**(29 782)**	—
Utilisation des pertes fiscales antérieures à l'acquisition	**4 432**	—
Impôts sur les bénéfices provenant de dépenses non déductibles	**203**	77
Incidence de la différence des taux d'imposition étrangers	**247**	(1 604)
Autres	**(1 376)**	114
Impôts sur les bénéfices selon le taux d'imposition effectif	**(15 766)**	8 645

6. Bénéfice par action

Le tableau suivant présente un rapprochement entre le bénéfice par action de base et le bénéfice par action dilué :

	Trois mois terminés les 30 novembre	
	2009	2008
	$	$
		(retraité)
Bénéfice net	**56 666**	22 945
Moyenne pondérée du nombre d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote en circulation	**48 550 216**	48 523 769
Effet de dilution des options d'achat d'actions [(1)]	**81 872**	212 875
Effet de dilution des unités d'actions incitatives	**8 310**	—
Moyenne pondérée du nombre d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote diluées en circulation	**48 640 398**	48 736 644
Bénéfice par action		
De base	**1,17**	0,47
Dilué	**1,16**	0,47

(1) Pour la période de trois mois terminée le 30 novembre 2009, un total de 269 857 options d'achat d'actions (109 497 en 2008) ont été exclues du calcul du bénéfice par action dilué étant donné que le prix d'exercice des options était supérieur à la moyenne du prix des actions subalternes à droit de vote.

7. Écart d'acquisition et autres actifs incorporels

	30 novembre 2009	31 août 2009
	$	$
Relations clients	**31 689**	32 882
Droits de clients	**989 552**	989 552
	1 021 241	1 022 434
Écart d'acquisition	**149 615**	153 695
	1 170 856	1 176 129

a) Actifs incorporels

Au cours des trois premiers mois, les actifs incorporels ont évolué comme suit :

	Relations clients	**Droits de clients**	**Total**
	$	**$**	**$**
Solde au 31 août 2009	**32 882**	**989 552**	**1 022 434**
Amortissement	**(1 193)**	**—**	**(1 193)**
Solde au 30 novembre 2009	**31 689**	**989 552**	**1 021 241**

b) Écart d'acquisition

Au cours des trois premiers mois, l'écart d'acquisition a évolué comme suit :

	$
Solde au 31 août 2009	**153 695**
Constatation de pertes fiscales antérieures à l'acquisition	**(4 432)**
Écart de change	**352**
Solde au 30 novembre 2009	**149 615**

Le 25 novembre 2009, la filiale de la Société, Cabovisão-Televisão por Cabo, S.A., a reçu l'approbation à sa requête pour le maintien des pertes fiscales pour les exercices précédant le début de l'exercice fiscal 2006. En conséquence, la constatation de ces pertes antérieures à l'acquisition au cours de la période de trois mois terminée le 30 novembre 2009 a réduit l'écart d'acquisition d'approximativement 4,4 millions $.

COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
30 novembre 2009
(non vérifiées)
(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)

8. Dette à long terme

	Échéance	Taux d'intérêt %	**30 novembre 2009 $**	31 août 2009 $
Société mère				
Crédit à terme				
Emprunt à terme – 78 413 625 €	2011	1,19 (1)(2)	**123 949**	122 674
Emprunt à terme – 17 358 000 €	2011	1,19 (1)(2)	**27 423**	27 142
Emprunt rotatif – 40 000 000 €	2011	1,19 (1)	**63 408**	62 792
Emprunt rotatif	2011	2,25	**15 000**	—
Billets garantis de premier rang série B	2011	7,73	**174 582**	174 530
Billets garantis de premier rang				
Série A – 190 millions $ US	2015	7,00	**199 169**	206 606
Série B	2018	7,60	**54 584**	54 576
Débentures garanties de premier rang série 1	2014	5,95	**296 922**	296 860
Débenture non garantie de premier rang	2018	5,94	**99 791**	99 786
Filiales				
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	2013	6,73 – 9,93	**8 422**	9 496
			1 063 250	1 054 462
Moins portion à court terme			**44 661**	44 674
			1 018 589	1 009 788

(1) Taux d'intérêt sur la dette au 30 novembre 2009, incluant les frais d'estampillage.

(2) Le 21 janvier 2009, la Société a conclu une convention d'échange avec une institution financière dans le but de fixer le taux d'intérêt variable de référence relatif aux facilités d'emprunts à terme libellées en euros pour un montant nominal de 111,5 millions €. Le taux d'intérêt prévu par la convention d'échange visant à couvrir les emprunts à terme a été fixé à 2,08 % jusqu'à leur échéance le 28 juillet 2011. La valeur nominale de la convention d'échange diminuera en fonction de l'échéancier d'amortissement des emprunts à terme. En plus de la convention d'échange au taux de 2,08%, la Société continuera de payer la marge applicable sur ces emprunts à terme conformément aux modalités de son crédit à terme.

9. Capital-actions

Autorisé, en nombre illimité :

Actions privilégiées de catégorie A, sans droit de vote, rachetables en tout temps au gré de la Société et du porteur au prix de 1 $ l'action, à dividende privilégié cumulatif en espèces au taux de 11 % de leur prix de rachat par année.

Actions privilégiées de catégorie B, sans droit de vote, pouvant être émises en série.

Actions à droits de vote multiples, 10 votes par action.

Actions subalternes à droit de vote, 1 vote par action.

Émis

	30 novembre 2009	31 août 2009
	$	$
15 691 100 actions à droits de vote multiples	**98 346**	98 346
32 867 426 actions subalternes à droit de vote	**891 715**	891 715
	990 061	990 061

Régimes de rémunération à base d'actions

La Société offre à ses employés et à ceux de ses filiales un régime d'achat d'actions et offre également à certains dirigeants un régime d'options d'achat d'actions qui sont décrits dans les états financiers consolidés annuels de la Société. Au cours des trois premiers mois de 2010, la Société a octroyé 63 695 options d'achat d'actions (133 381 en 2008) comportant un prix d'exercice de 31,82 $ (34,46 $ en 2008) dont 33 266 options d'achat d'actions (29 711 en 2008) ont été octroyées à des employés de COGECO inc. Au cours des trois premiers mois de 2010, la Société a rechargé un montant de 115 000 $ (12 000 $ en 2008) à COGECO inc. relativement aux options octroyées aux employés de COGECO inc. En conséquence, une charge de 222 000 $ (89 000 $ en 2008) a été comptabilisée pour la période de trois terminée le 30 novembre 2009.

La juste valeur moyenne pondérée des options octroyées au cours de la période de trois mois terminée le 30 novembre 2009 était de 8,11 $ (8,96 $ en 2008) par option. La juste valeur moyenne pondérée des options octroyées a été estimée à la date d'octroi, pour les fins de détermination de la charge de rémunération à base d'actions au moyen du modèle d'évaluation d'options binomial en fonction des hypothèses suivantes :

	2009	2008
	%	%
Taux de dividende prévu	**1,49**	1,40
Volatilité prévue	**29**	29
Taux d'intérêt sans risque	**2,67**	4,22
Durée prévue en années	**4,8**	4,0

9. Capital-actions (suite)

Au 30 novembre 2009, la Société avait des options d'achat d'actions en circulation permettant d'acquérir 770 042 actions subalternes à droit de vote. Ces options d'achat d'actions peuvent être levées à des prix variant de 7,05 $ à 49,82 $ et à diverses dates allant jusqu'au 29 octobre 2019.

Avec prise d'effet le 29 octobre 2009, la Société a mis sur pied un régime d'unités d'actions incitatives à l'intention de ses hauts dirigeants et de certains employés désignés. En vertu du régime, les hauts dirigeants et autres employés désignés reçoivent périodiquement un nombre déterminé d'unités (les « unités d'actions incitatives ») qui donnent le droit aux participants de recevoir des actions subalternes à droit de vote de la Société trois ans moins un jour suivant la date de l'octroi. Au cours des trois premiers mois de 2010, la Société a octroyé 55 094 unités d'actions incitatives dont 9 981 unités d'actions incitatives ont été octroyées à des employés de COGECO inc. La Société établit la valeur de la rémunération liée aux unités d'actions incitatives octroyées en fonction du cours des actions subalternes à droit de vote à la date d'octroi et une charge de rémunération est comptabilisée sur le délai d'acquisition des droits, soit trois ans. Une fiducie a été créée pour acquérir ces actions sur le marché boursier afin de se couvrir contre les fluctuations du prix de l'action. La Société a fourni des instructions au fiduciaire visant l'achat de 55 094 actions subalternes à droit de vote de la Société sur le marché boursier. Ces actions ont été achetées pour une contrepartie en espèces totalisant 1 744 000 $ et sont détenues en fiducie à l'intention des participants jusqu'à ce que les droits rattachés soient complètement acquis. Cette fiducie, considérée comme une entité à détenteurs de droits variables, est consolidée aux états financiers consolidés de la Société et la valeur des actions acquises est présentée en diminution du capital-actions à titre d'actions autodétenues. Une charge de rémunération de 44 000 $ a été comptabilisée pour la période de trois mois terminée le 30 novembre 2009 relativement à ce régime. Au cours des trois premiers mois de 2010, la Société a rechargé un montant de 9 000 $ à COGECO inc. relativement aux unités d'actions incitatives offertes aux employés de COGECO inc.

La Société offre également un régime d'unités d'actions différées (le « régime d'unités ») qui est décrit dans les états financiers consolidés annuels de la Société. Au cours du premier trimestre, la Société n'a octroyé aucune unité d'actions différées aux participants en rapport avec le régime d'unités. Une charge de rémunération de 69 000 $ (réduction de charge de 45 000 $ en 2008) a été comptabilisée pour la période de trois mois terminée le 30 novembre 2009 au titre du passif découlant de ce régime.

10. Autres éléments du résultat étendu cumulé

	Conversion de l'investissement net dans des filiales étrangères autonomes $	Couvertures de flux de trésorerie $	Total $
Solde au 31 août 2009	**23 610**	**(4 029)**	**19 581**
Autres éléments du résultat étendu	**635**	**2 710**	**3 345**
Solde au 30 novembre 2009	**24 245**	**(1 319)**	**22 926**

11. États des flux de trésorerie

a) Variation des éléments hors caisse liés à l'exploitation

	Trois mois terminés les 30 novembre	
	2009	2008
	$	$
Débiteurs	**(3 252)**	(1 565)
Impôts sur les bénéfices à recevoir	**(20 531)**	(3 833)
Charges payées d'avance	**(1 174)**	1 397
Créditeurs et charges à payer	**(70 809)**	(43 459)
Impôts sur les bénéfices à payer	**(40 279)**	(16 902)
Produits reportés et perçus d'avance et autres passifs	**2 198**	1 226
	(133 847)	(63 136)

b) Trésorerie et équivalents de trésorerie

	30 novembre 2009	31 août 2009
	$	$
Trésorerie	**7 173**	23 760
Équivalents de trésorerie [(1)]	**10 304**	15 698
	17 477	39 458

[(1)] Dépôt à terme de 6 500 000 €, 0,30 %, venant à échéance le 4 décembre 2009 (10 000 000 €, 0,67 %, venant à échéance le 14 septembre 2009 au 31 août 2009).

c) Autres informations

	Trois mois terminés les 30 novembre	
	2009	2008
	$	$
Immobilisations acquises en vertu de contrats de location-acquisition	**141**	939
Charges financières versées	**20 938**	21 497
Impôts sur les bénéfices versés	**38 624**	26 686

12. Avantages sociaux futurs

La Société et ses filiales canadiennes offrent à leurs employés des régimes de retraite contributifs à prestations déterminées, un régime de retraite à cotisations déterminées ou un régime enregistré d'épargne-retraite collectif qui sont décrits dans les états financiers consolidés annuels de la Société. La charge totale liée à ces régimes s'établit comme suit :

	Trois mois terminés les 30 novembre	
	2009	2008
	$	$
Régimes de retraite contributifs à prestations déterminées	**377**	346
Régime de retraite à cotisations déterminées et régime enregistré d'épargne-retraite collectif	**1 095**	896
	1 472	1 242

13. Gestion financière et des capitaux

a) Gestion financière

La direction a pour objectif de protéger Cogeco Câble inc. et ses filiales contre les risques économiques importants et la variabilité des résultats, ainsi que contre certains risques financiers, notamment le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de taux d'intérêt et le risque de change.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière que la Société pourrait subir si un client ou une contrepartie à un actif financier ne s'acquittait pas de ses obligations contractuelles. La Société est exposée au risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés, à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux comptes clients, dont l'exposition maximale est représentée par les valeurs comptables inscrites au bilan.

Le risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés découle de la possibilité que les contreparties aux conventions d'échanges de devises croisées et à la convention d'échange de taux d'intérêt manquent à leurs obligations lorsque la juste valeur de ces conventions est favorable à la Société. La Société atténue ce risque en concluant des opérations avec des institutions financières dont la cote de crédit est égale ou supérieure à sa propre cote de crédit. La Société évalue la solvabilité des contreparties afin de réduire le risque de défaillance des contreparties dans le cadre de ces conventions. Au 30 novembre 2009, la direction était d'avis que le risque de crédit lié aux échanges de devises croisées était minimal, étant donné que la cote de crédit la plus faible des contreparties à ces conventions était « A ».

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent principalement des placements à court terme susceptibles d'être réalisés rapidement comme des dépôts sur le marché monétaire. La Société a déposé la trésorerie et les équivalents de trésorerie auprès d'institutions financières de bonne réputation et la direction juge ainsi que le risque de perte est négligeable.

13. Gestion financière et des capitaux (suite)

La Société est également exposée au risque de crédit relativement à ses comptes clients. Dans le contexte économique actuel, le risque de crédit auquel la Société est soumise est plus élevé, cependant il est difficile d'en prédire l'effet sur le solde des débiteurs de la Société. Pour réduire ce risque, la Société assure un suivi constant de la situation financière de ses clients et examine le dossier de crédit et la solvabilité de chaque nouveau client important. Au 30 novembre 2009, aucun client n'avait de solde représentant une part importante des comptes clients consolidés de la Société. La Société établit une provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit propre à chacun de ses clients en examinant des facteurs tels que le nombre de jours de retard sur le solde dû par le client, de même que l'historique de recouvrement du client. La Société est d'avis que sa provision pour créances douteuses suffit à couvrir le risque de crédit connexe auquel elle est exposée. La Société dispose de politiques en matière de crédit et a mis en place divers contrôles du crédit, notamment des vérifications de crédit, des avances et une facturation anticipée, et elle a établi des procédures afin de suspendre les services lorsque les clients ont atteint leur limite de crédit ou n'ont pas respecté les modalités de paiement établies. Puisque la clientèle de la Société est nombreuse et diversifiée et qu'elle est répartie dans ses territoires entre le Canada et le Portugal, la concentration du risque de crédit n'est pas considérable. Le tableau suivant détaille les soldes des débiteurs de la Société :

	30 novembre 2009	31 août 2009
	$	$
Comptes clients	**72 224**	67 848
Provision pour créances douteuses	**(15 784)**	(16 399)
	56 440	51 449
Autres débiteurs	**6 952**	8 602
	63 392	60 051

Le tableau suivant détaille les comptes clients, déduction faite de la provision pour créances douteuses. Les comptes clients en souffrance sont définis comme les montants impayés au-delà des modalités habituelles de crédit pour les clients concernés. Une portion importante des clients de la Société est facturée par anticipation et doit payer avant que le service ne soit rendu. La Société considère les montants impayés à la date due comme comptes clients échus.

	30 novembre 2009	31 août 2009
	$	$
Comptes clients nets non échus	**42 131**	39 892
Comptes clients nets échus	**14 309**	11 557
	56 440	51 449

13. Gestion financière et des capitaux (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité se définit comme le risque que la Société soit incapable de respecter ses obligations financières à leur échéance. La Société gère le risque de liquidité grâce à la gestion de sa structure du capital et à l'accès à différents marchés financiers. Elle gère également le risque de liquidité en assurant un suivi constant des flux de trésorerie réels et prévus afin de s'assurer qu'elle possède assez de liquidités pour satisfaire ses obligations à leur échéance. Au 30 novembre 2009, le montant disponible en vertu du crédit à terme de la Société s'établissait à 593,9 $ millions. La direction est d'avis que jusqu'à son échéance en juillet 2011, le crédit à terme engagé fournira des liquidités suffisantes pour gérer les échéances de sa dette à long terme et permettra de combler les besoins en fonds de roulement.

Le tableau suivant résume les échéances contractuelles des passifs financiers et les montants en capital connexes :

	2010	2011	2012	2013	2014	Suivantes	Total
	$	$	$	$	$	$	$
Endettement bancaire	44 336	—	—	—	—	—	44 336
Créditeurs et charges à payer	174 043	—	—	—	—	—	174 043
Dette à long terme [1]	56 434	173 793	175 000	—	300 000	355 564	1 060 791
Instruments financiers dérivés							
Paiements (dollars canadiens)	—	—	—	—	—	201 875	201 875
Encaissements (équivalent en dollars canadiens de dollars américains)	—	—	—	—	—	(200 564)	(200 564)
Obligations découlant de contrats de location-acquisition [2]	2 873	3 313	2 298	889	35	—	9 408
	277 686	177 106	177 298	889	300 035	356 875	1 289 889

[1] Montant en capital excluant les obligations découlant de contrats de location-acquisition.
[2] Incluant les intérêts.

Le tableau suivant résume les intérêts payables sur la dette à long terme (excluant les intérêts sur les obligations découlant de contrats de location-acquisition) qui sont dus au cours des cinq prochains exercices financiers et par la suite, en fonction du principal et des taux d'intérêt en vigueur des dettes existantes en date du 30 novembre et de leurs échéances respectives :

	2010	2011	2012	2013	2014	Suivantes	Total
	$	$	$	$	$	$	$
Paiements d'intérêts sur la dette à long terme	43 554	57 425	44 260	42 005	37 543	53 054	277 841
Paiements d'intérêts sur les instruments financiers dérivés	14 081	17 473	14 614	14 614	14 614	15 831	91 227
Encaissements d'intérêts sur les instruments financiers dérivés	(11 841)	(15 241)	(14 039)	(14 039)	(14 039)	(15 209)	(84 408)
	45 794	59 657	44 835	42 580	38 118	53 676	284 660

13. Gestion financière et des capitaux (suite)

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt relativement à des instruments à taux fixe et à des instruments à taux variable. Les fluctuations des taux d'intérêt auront une incidence sur l'évaluation, le recouvrement et le remboursement de ces instruments. Au 30 novembre 2009, la totalité de la dette à long terme de la Société portait intérêt à taux fixe, exception faite du crédit à terme. Cependant, le 21 janvier 2009, la Société a conclu une convention d'échange avec une institution financière dans le but de fixer le taux d'intérêt variable de référence relatif aux facilités d'emprunts à terme libellées en euros pour un montant nominal de 111,5 millions €. Le taux d'intérêt prévu par la convention d'échange visant à couvrir les emprunts à terme a été fixé à 2,08 % jusqu'à leur échéance le 28 juillet 2011. La valeur nominale de la convention d'échange diminuera en fonction de l'échéancier d'amortissement des emprunts à terme. En plus de la convention d'échange au taux de 2,08%, la Société continuera de payer la marge applicable sur ces emprunts à terme conformément aux modalités de son crédit à terme. La Société a choisi d'appliquer la comptabilité de couverture des flux de trésorerie pour cet instrument financier dérivé. La sensibilité de la charge financière annuelle de la Société à l'égard d'une variation de 1 % du taux d'intérêt applicable au crédit à terme est d'approximativement 0,8 million $ en fonction de la dette existante au 30 novembre 2009 et en considérant l'effet de la convention d'échange de taux d'intérêt.

Risque de change

La Société est exposée au risque de change relativement à sa dette à long terme libellée en dollars américains. Afin de réduire ce risque, la Société a établi des lignes directrices selon lesquelles des conventions d'échange de devises peuvent être utilisées pour établir les taux de change applicables à sa dette à long terme libellée en dollars américains. Toutes ces conventions sont utilisées exclusivement à des fins de couverture. Par conséquent, le 2 octobre 2008, la Société a conclu des conventions d'échange de devises croisées en vue de fixer les paiements d'intérêt et de capital sur les billets garantis de premier rang série A de 190 millions $ US émis le 1er octobre 2008. Ces conventions ont eu pour effet de convertir le taux nominal annuel américain de 7,00 % en taux d'intérêt annuel moyen de 7,24 % en dollars canadiens. Le taux de change applicable au capital de la dette a été fixé à 1,0625 $. La Société a choisi d'appliquer la comptabilité de couverture des flux de trésorerie pour ces instruments financiers dérivés.

La Société est aussi exposée au risque de change en raison de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, de l'endettement bancaire et des créditeurs libellés en dollars américains ou en euros. Au 30 novembre 2009, la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en dollars américains s'élevaient à 2 309 000 $ US (5 555 000 $ US au 31 août 2009), tandis que les créditeurs libellés en dollars américains s'élevaient à 4 014 000 $ US (14 997 000 $ US au 31 août 2009). Au 30 novembre 2009, la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en euros s'élevaient à 607 000 € (endettement bancaire de 299 000 € au 31 août 2009), tandis que les créditeurs libellés en euros s'élevaient à 146 000 € (26 000 € au 31 août 2009). Compte tenu de la nature à court terme de ces éléments, le risque lié aux fluctuations des taux de change est généralement négligeable. L'incidence d'une variation de 10 % du taux de change des devises américaines et européennes ferait varier les charges financières d'approximativement 0,1 million $.

En outre, l'investissement net de la Société dans des filiales étrangères autonomes est exposé au risque de marché relatif à la fluctuation des taux de change, principalement la fluctuation de la valeur du dollar canadien par rapport à l'euro. Ce risque est réduit puisque la majeure partie du prix d'achat de Cabovisão – Televisão por Cabo, S.A. a été empruntée directement en euros. Au 30 novembre 2009, l'investissement net s'élevait à 175 302 000 € (183 220 000 € au 31 août 2009), tandis que la dette à long terme libellée en euros s'élevait à 135 772 000 € (135 772 000 € au 31 août 2009). Le taux de change utilisé pour convertir en dollars canadiens les montants des comptes du bilan libellés en euros au 30 novembre 2009 s'établissait à 1,5852 $ l'euro, comparativement à 1,5698 $ l'euro au 31 août 2009. L'incidence d'une variation de 10 % du taux de change pour la conversion de l'euro en dollar canadien ferait varier les charges financières d'approximativement 0,5 million $ et les autres éléments du résultat étendu d'approximativement 6,3 millions $.

13. Gestion financière et des capitaux (suite)

Juste valeur

La juste valeur est le montant auquel des parties consentantes accepteraient d'échanger un instrument financier, déterminé en fonction du marché actuel pour des instruments présentant les mêmes risques, le même capital et la même durée restante. Les estimations de la juste valeur sont faites à un moment précis, en actualisant les flux de trésorerie prévus aux taux de dettes ayant les mêmes échéances et conditions. De par leur nature, elles sont subjectives et comportent des incertitudes et des éléments pour lesquels le jugement joue un rôle important et, par conséquent, elles ne peuvent être établies avec précision. En outre, la charge d'impôts et les autres charges qui seraient engagées à la cession de ces instruments financiers ne sont pas prises en compte dans la juste valeur. Par conséquent, la juste valeur ne correspond pas nécessairement au montant net qui serait réalisé si ces instruments étaient réglés.

La valeur comptable de tous les instruments financiers de la Société correspond approximativement à leur juste valeur à moins d'indication contraire dans le tableau suivant :

	30 novembre 2009		31 août 2009	
	Valeur comptable	**Juste valeur**	Valeur comptable	Juste valeur
	$	**$**	$	$
Dette à long terme	**1 063 250**	**1 154 307**	1 054 462	1 116 829

b) Gestion du capital

En matière de gestion du capital, la Société a pour objectif de s'assurer qu'elle dispose de liquidités suffisantes pour combler les besoins de capitaux de ses diverses entreprises, y compris pour saisir les occasions de croissance. La Société gère la structure de son capital et fait des ajustements en fonction de la conjoncture économique générale, des risques inhérents aux actifs sous-jacents et de ses besoins en fonds de roulement. La gestion de la structure du capital comprend l'émission de nouveaux titres d'emprunts, le remboursement des emprunts existants au moyen des flux de trésorerie générés par l'exploitation et le niveau des distributions aux actionnaires.

La structure du capital de la Société comprend les capitaux propres, l'endettement bancaire, la dette à long terme et les actifs ou passifs liés aux instruments financiers dérivés.

Les dispositions prévues en vertu du crédit à terme prévoient des limites quant aux opérations et activités de la Société. De façon générale, les plus importantes restrictions visent les investissements autorisés, le versement de dividendes sur les actions à droits de vote multiples et subalternes à droit de vote, ainsi que le maintien de certains ratios financiers principalement en ce qui a trait au bénéfice d'exploitation avant amortissement, aux charges financières et au total de l'endettement. Aux 30 novembre 2009 et 31 août 2009, la Société se conformait à toutes les clauses restrictives et n'était assujettie à aucune autre exigence extérieure en matière de capital.

COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
30 novembre 2009
(non vérifiées)
(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)

13. Gestion financière et des capitaux (suite)

Le tableau suivant résume certains des principaux ratios servant à assurer le suivi et à gérer la structure du capital de la Société :

	30 novembre 2009	31 août 2009
		(retraité)
Endettement net [1] / Avoir des actionnaires	**1,0**	1,0
Endettement net [1] / Bénéfice d'exploitation avant amortissement [2]	**2,1**	2,0
Bénéfice d'exploitation avant amortissement [2] / Charges financières [2]	**8,2**	7,3

[1] L'endettement net se définit comme le total de l'endettement bancaire, des paiements en capital sur la dette à long terme et des obligations en vertu des instruments financiers dérivés, déduction faite de la trésorerie et équivalents de trésorerie.
[2] Calculs basés sur le bénéfice d'exploitation avant amortissement pour la période des douze derniers mois terminée le 30 novembre 2009 et le 31 août 2009.